

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION

REGION DU SILA

DEPARTEMENT DE DJOURF AL-AHMAR

SOUS-PREFECTURE DE MAGARANE



Champs de Bérébéré dans la plaine d'Amdagachi

PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON BIRGUIT

Période Juin 2014 à Juin 2018

Elaboré par la population du canton

Avec l'appui financier et technique du PADL II

Et l'accompagnement de l'OCL/ACORD

Juin 2014

Table des matières

INTRODUCTION.....	5
CONTEXTE GENERAL D’ELABORATION DU PDL.....	5
I GENERALITES SUR LE CANTON	7
1.1 MILIEU PHYSIQUE	7
1.1.1 Localisation géographique.....	7
1.1.2 Caractéristiques physiques.....	10
1.1.3 Les ressources naturelles	12
1.2 MILIEU HUMAIN.....	16
1.2.1 Historique du canton	16
1.2.2 Caractéristiques démographiques.....	16
1.2.3 Organisation sociale, politique et culturelle	16
1.2.4 Organisations modernes.....	17
1.2.5 Les intervenants.....	18
1.2.6 Les infrastructures.....	18
1.3 ACTIVITES ECONOMIQUES	21
1.3.1 Agriculture.....	21
1.3.2 Élevage	22
1.3.3 Commerce.....	25
1.3.4 Artisanat	25
1.3.5 Cueillette	25
II DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE	26
2.1 LE DOMAINE DE SANTE, D’EAU ET D’ASSAINISSEMENT	26
2.1.1 Résultats du diagnostic participatif.....	26
2.1.2 Les axes prioritaires de développement	28
2.2 LE DOMAINE AGRICULTURE/ ELEVAGE.....	28
2.2.1 Résultats du diagnostic participatif.....	28
2.2.2 Les axes prioritaires de développement	30
2.3. LE DOMAINE ECONOMIE	31
2.3.1 Résultats du diagnostic participatif.....	31
2.3.2 Les axes prioritaires de développement	33
2.4. LE DOMAINE DE L’EDUCATION DE JEUNESSE, DE CULTURE ET DU SPORT.....	33
2.4.1 Résultats du diagnostic participatif.....	33

2.4.2 <i>Les axes prioritaires de développement</i>	35
2.5. LE DOMAINE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES	36
2.5.1 <i>Résultats du diagnostic participatif</i>	36
2.5.2 <i>Les axes prioritaires de développement</i>	37
2.6. LE DOMAINE AFFAIRES SOCIALES ET GENRE.....	37
2.6.1 <i>Résultats du diagnostic participatif</i>	37
2.6.2 <i>Les axes prioritaires de développement</i>	38
III SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES	39
IV PROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR LA DUREE DU PLAN	42
2.1 LE DOMAINE DE SANTE, D’EAU ET D’ASSAINISSEMENT.....	42
2.2 LE DOMAINE AGRICULTURE/ ELEVAGE.....	44
2.3. LE DOMAINE ECONOMIE	47
2.4. LE DOMAINE DE L’EDUCATION DE JEUNESSE, DE CULTURE ET DU SPORT.....	49
2.5. LE DOMAINE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES	52
2.6. LE DOMAINE AFFAIRES SOCIALES ET GENRE.....	53
V MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE, DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D’ACTIONS	55
5.1 MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS	55
5.2 STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME	55
5.3 PLANNING ANNUEL DE TRAVAIL.....	56
5.3.1 <i>Le domaine de santé, d’eau et d’assainissement</i>	56
5.3.2 <i>Le domaine Agriculture/ Elevage</i>	59
5.3.3 <i>Le domaine Economie</i>	61
5.3.4 <i>Le domaine de l’Education de Jeunesse, de Culture et du Sport</i>	63
5.3.5 <i>Le domaine Gestion des Ressources Naturelles</i>	65
5.3.6 <i>Le domaine Affaires Sociales et Genre</i>	67
CONCLUSION	70
ANNEXES	71

Liste des Abréviations

ACORD	Association de Coopération et de Recherche pour le Développement
ADC	Association de Développement Cantonal
AFRICARE	
AG	Assemblée Générale
APE	Association des Parents d'Elèves
APICED	Agence pour la Promotion des Initiatives Communautaires de Développement
BE	Bureau Exécutif
CCD	Comité Cantonal de Développement
CDA	Comité Départemental d'Action
CDC	Comité de Développement Cantonal
DPC	Diagnostic Participatif Cantonal
FED	Fonds Européen de Développement
IMC	International Medical Corse
IRW	Islamic Relief World Wide
MC	Maitre Communautaire
OCL	Organisme Correspondant Local
ONDR	Office National de Développement Rural
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation des Paysanne
OSC	Organisation de Société Civile
PADL	Programme d'Appui au Développement Local
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDL	Plan de Développement Local
PRODABO	Programme de Développement rural décentralisé d'Assoungba-Biltine-Ouara
PU	Première Urgence
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

INTRODUCTION

Pendant longtemps, le développement des communautés a été pensé et exécuté par les instances centrales de prise de décisions sans tenir compte des aspirations et réalités des populations locales ; conséquence, les actions ou projets ainsi mis en œuvre, ne répondent pas aux problèmes et contraintes majeures de développement des communautés d'où l'échec de ces projets.

La capitalisation des expériences antérieures a permis de réorienter les politiques de développement vers la décentralisation des centres de prise de décisions et d'exécution des actions.

Ainsi donc, la politique de décentralisation prônée par le gouvernement ces dernières années tend à positionner et à responsabiliser les communautés à la base en vue de la prise en main de leur destinée.

L'élaboration du présent Plan de Développement local vient accompagner le processus de décentralisation en cours. Elle se veut à la fois un outil de développement et d'intégration des communautés à travers un processus participatif de définition d'une vision commune de développement.

De ce fait, le présent PDL présente de façon concise les problèmes et contraintes majeurs de développement du canton Birguit, les potentialités et atouts au développement, les grands axes de développement, les actions à mener en terme de solutions aux problèmes et contraintes identifiés et une planification des actions dans le temps et dans l'espace.

CONTEXTE GENERAL D'ELABORATION DU PDL

Dans le souci d'accompagner les communautés locales dans le processus de leur développement, le « *Projet d'Accompagnement des Comité de Développement Cantonal (CDC) et Organisations de Société Civile (OSC) dans les Départements d'Abdi et de Djourf Al-Ahmar* » financé par le 10^{ème} Fonds Européen de Développement (FED) sous la Coordination du Programme d'Appui au Développement Local (PADLII) et la mise en œuvre de l'Organisme Correspondant Local (OCL) représenté par l'Association de Coopération et de Recherche pour le Développement (ACORD) avait pour mandat d'appuyer les communautés locales dans l'élaboration de leur PDL et la mise en œuvre des initiatives de développement de base.

Sachant que les communautés du canton Birguit ont été déjà appuyées par le PRODABO dans l'élaboration de leur PDL qui est arrivé à terme des échéances, la présente action intervient en complément pour actualiser la planification antérieure dans un contexte de l'harmonisation des actions de développement à la dynamique spatiale et temporelle du canton.

Elle a pour objectifs :

Objectif global

- ✓ Actualiser les données du canton ;

Objectifs spécifiques

- ✓ Identifier les problèmes et contraintes au développement du canton ;
- ✓ Proposer des solutions aux problèmes et contraintes majeurs en terme de projets ;
- ✓ Prioriser et planifier dans le temps et dans l'espace les actions à mener.

METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PDL

La démarche qui a permis d'aboutir à la réalisation de ce document est axée autour de quatre grandes phases qui sont entre autres :

- ✓ La phase Préparatoire
- ✓ La phase de Diagnostic participatif Cantonal (DPC) ;
- ✓ La phase de Planification Locale ;
- ✓ Et la phase de validation.

A la phase préparatoire, des prises de contact ont été effectuées avec les autorités administratives, les autorités traditionnelles et religieuses, les services techniques décentralisés et les Organisations de Société Civile de base. Cette étape s'est effectuée en 3 semaines allant du 06 au 25/01/2013. Elle a permis d'informer les autorités locales, les personnes ressources et représentants des OSC de l'importance et des enjeux de la planification locale.

Ensuite, un atelier d'information et de sensibilisation des communautés a été organisé ; il a réuni les représentants des différentes couches sociales, les Chefs de village, les représentants des OSC etc.

En vue du lancement du processus de planification, des animateurs locaux ont été formés et déployés pour le Diagnostic Participatif Cantonal (DPC).

Le DPC a démarré avec l'étude de milieu qui a duré pratiquement 1 mois ; elle s'est déroulée du 04/02 au 02/03/2013. Elle a permis de collecter les données nécessaires à l'actualisation du PDL actuel.

Grâce aux données issues de l'étude de milieu, l'atelier cantonal de diagnostic a pu se réaliser. A l'issue de cet atelier, le diagnostic du canton a été établi, les axes prioritaires ont été identifiés, une première proposition de projets a été faite par domaine et les commissions thématiques ont été mises en place. Cette activité s'est déroulée du 13 au 14/05/2013.

La phase de planification a été amorcée par les travaux de groupes thématiques qui se sont déroulés à Bali, Arbochi et Koutfaré, principaux centres de regroupement des grappes de villages constituées à cet effet.

Sur la base des résultats des travaux de commissions thématiques, un atelier de priorisation et d'adoption des projets a été organisé ; cet atelier a vu la participation non seulement des représentants des couches sociales et des villages mais aussi des techniciens de différents domaines. Il a eu lieu à Arbochi le 30/11/2013.

Après la finalisation de l'ébauche du PDL, une séance de validation cantonale a été organisée à Arbochi le 02/06/2014 ; cette séance a réuni les membres du Bureau Exécutif de l'ADC et ceux des Commissions Thématiques.

Ayant été validé localement, le document a été soumis à l'approbation du Comité Départemental d'Action (CDA). Réuni à Am-dam pour statuer sur le document ; le CDA, après présentation du PDL par le CCD, et débats sur le fond et la forme dudit document, le Jury a délibéré et jugé le PDL acceptable.

I GENERALITES SUR LE CANTON

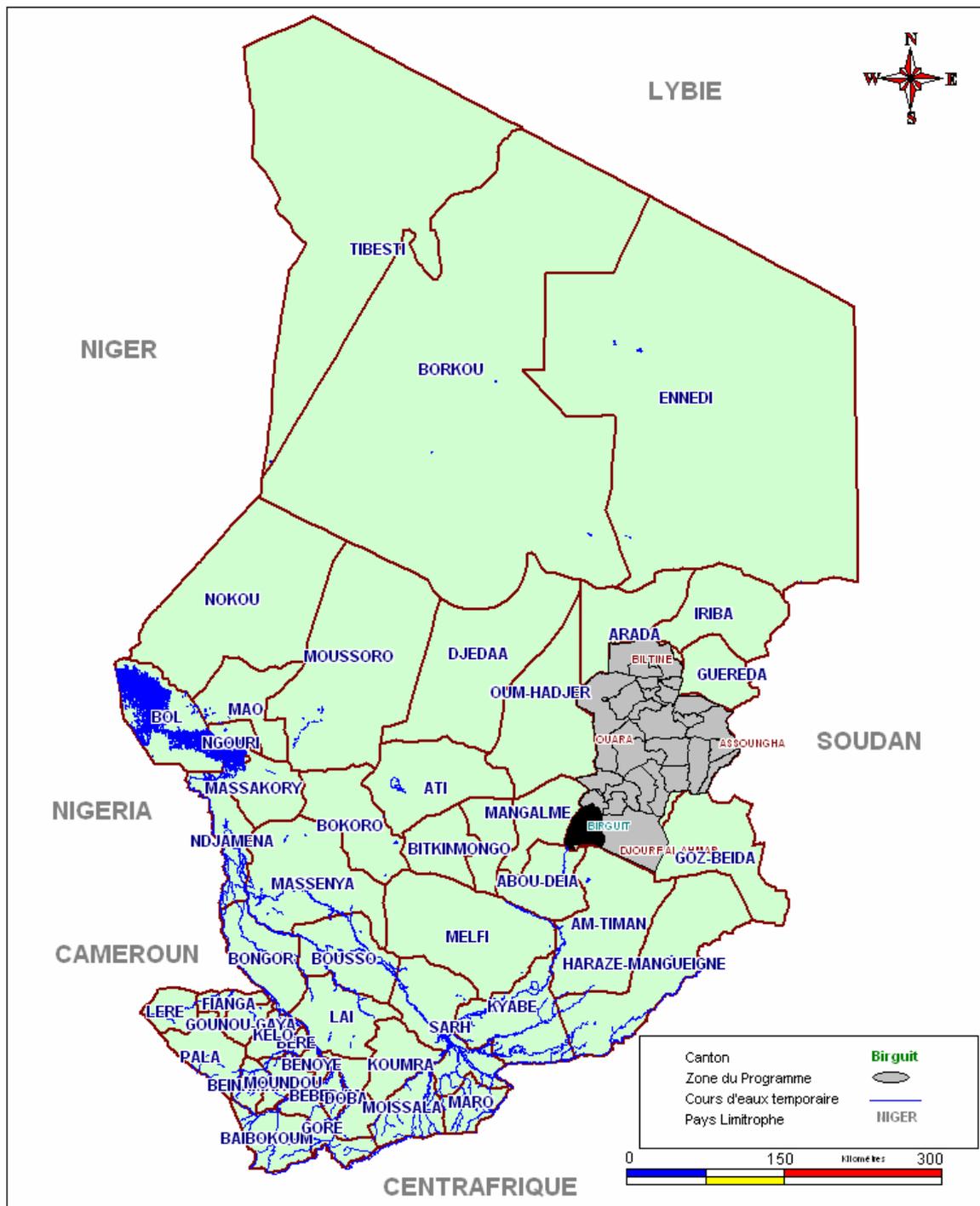
1.1 MILIEU PHYSIQUE

1.1.1 Localisation géographique

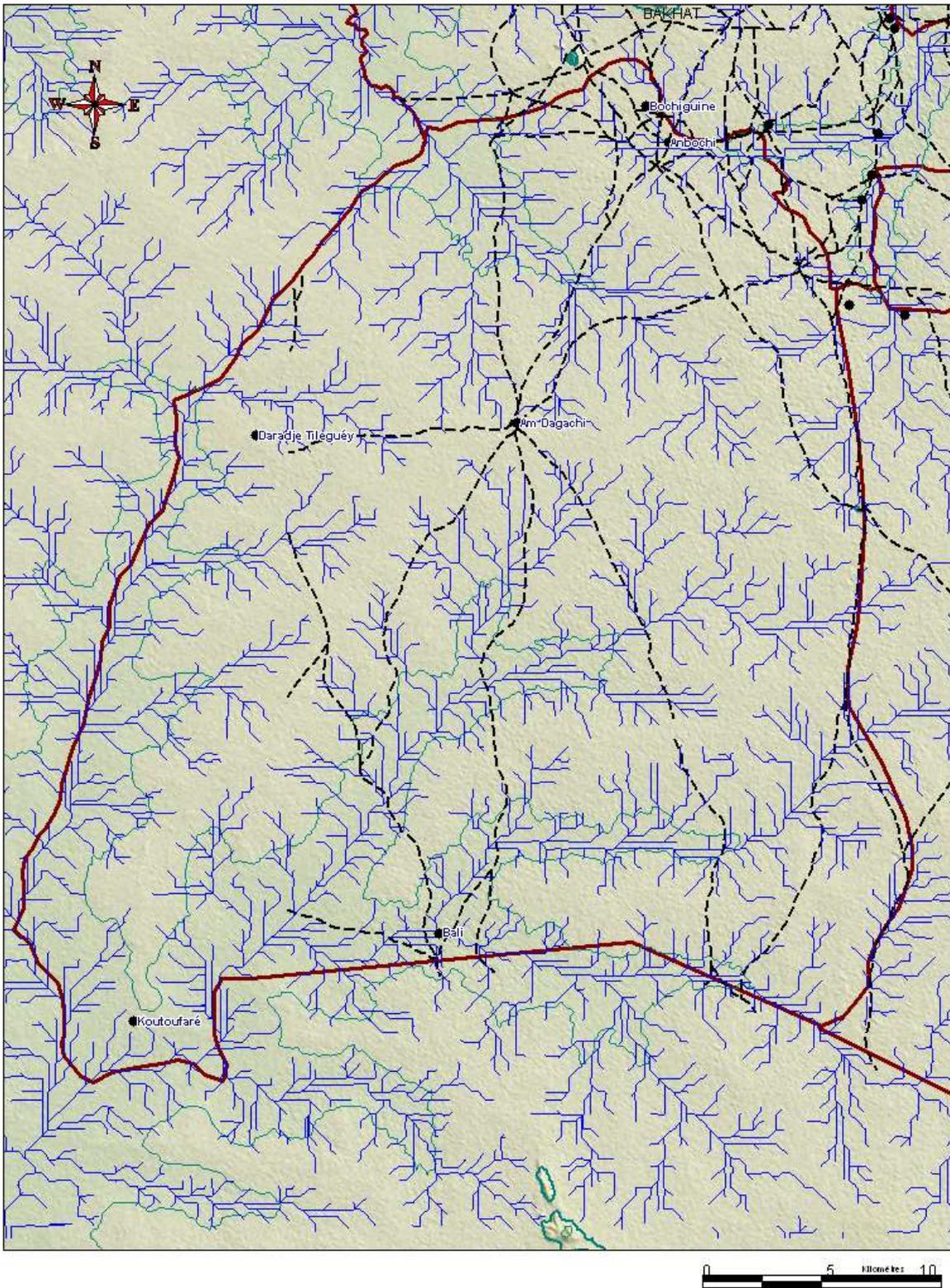
Situé entre N 12°33'88'' et E 020°14'12'', le canton Birguit s'étend sur une superficie d'environ **2113 Km²** avec une densité de 6,5 Hts/km².

Eloigné d'environ 45 km d'Am-Dam, le canton Birguit dépend sur le plan administratif de la sous-préfecture de Magrane, Département de Djourf al Ahmar, région du Sila. Il est limité au Nord par le canton Bakha, au Sud par le Dar kibet dans la région de Salamat, à l'Est par le canton Kadjaksé et à l'ouest par le Canton Moubi-Goz (Mangalmé). Il compte dix neuf (19) villages et 3 féricks (Cf. la liste des villages en annexe)

REGION DE DAR SILA
 DEPARTEMENT DE DJOURF AL AHMAR
 SOUS PREFECTURE DE MAGRANE
 Canton Birguit



Carte : Situation des villages



1.1 2 Caractéristiques physiques

1.1.2.1 Relief

Le canton présente un relief accidenté par endroit avec quelques affleurements des roches, des nappes phréatiques à faible débit et tarissables. Les ouadis qui traversent le canton dans le sens longitudinal Nord –Sud (Ouadi Riméli, ouadi Sabara, ouadi Brémadi, ouadi Garat, ouadi ouda, ouadi Kitébil, ouadi tchoufour et ouadi Hidjélidjé) et de nombreux bas-fonds propices pour la culture de décrue : sorgho blanc (béré- béré) et riz pluvial.

1.1.2.2 Climat

Le canton est dans une zone à climat sahélo- soudanien caractérisé par deux types de saisons : la saison sèche et saison des pluies qui sont déterminées par : une longue période de saison sèche (octobre – juin). De novembre à mars souffle un vent sec « l'Harmattan » du secteur NE vers le SO qui dessèche considérablement la nature. De Mai à Septembre souffle la «Mousson» un vent du secteur OS vers NE qui apporte des nuages chargés d'humidité ; des pluies qui s'étendent sur une courte saison et dont la hauteur moyenne de la pluviométrie se situe entre les 300 à 600 mm / an.

Les températures dépassent parfois les 42°C.

Le canton connaît souvent une inégalité de répartition et une irrégularité pluviométrique.

En saison froide, les températures sont comprises entre 16° et 35°C tandis qu'en saison sèche, les températures sont comprises entre 25° et 41°C ;

Par contre, en saison des pluies elles oscillent entre 21° et 31°C.

1.1.2.3 Hydrographie

Le canton Birguit est traversé par des nombreux cours d'eau temporaires appelés ouadis. On y trouve le ouadi Riméli, ouadi Sabara, ouadi Brémadi, ouadi Garat, ouadi ouda, ouadi Kitébil, ouadi tchoufour et ouadi Hidjélidjé etc.

Il existe un forage à Arbochi, deux à Amdiguémat et un château réalisé par Dawa Islamia à Koutfaré. Les autres villages n'ont pas l'accès à l'eau potable par manque d'implantation des forages et des puits busés.

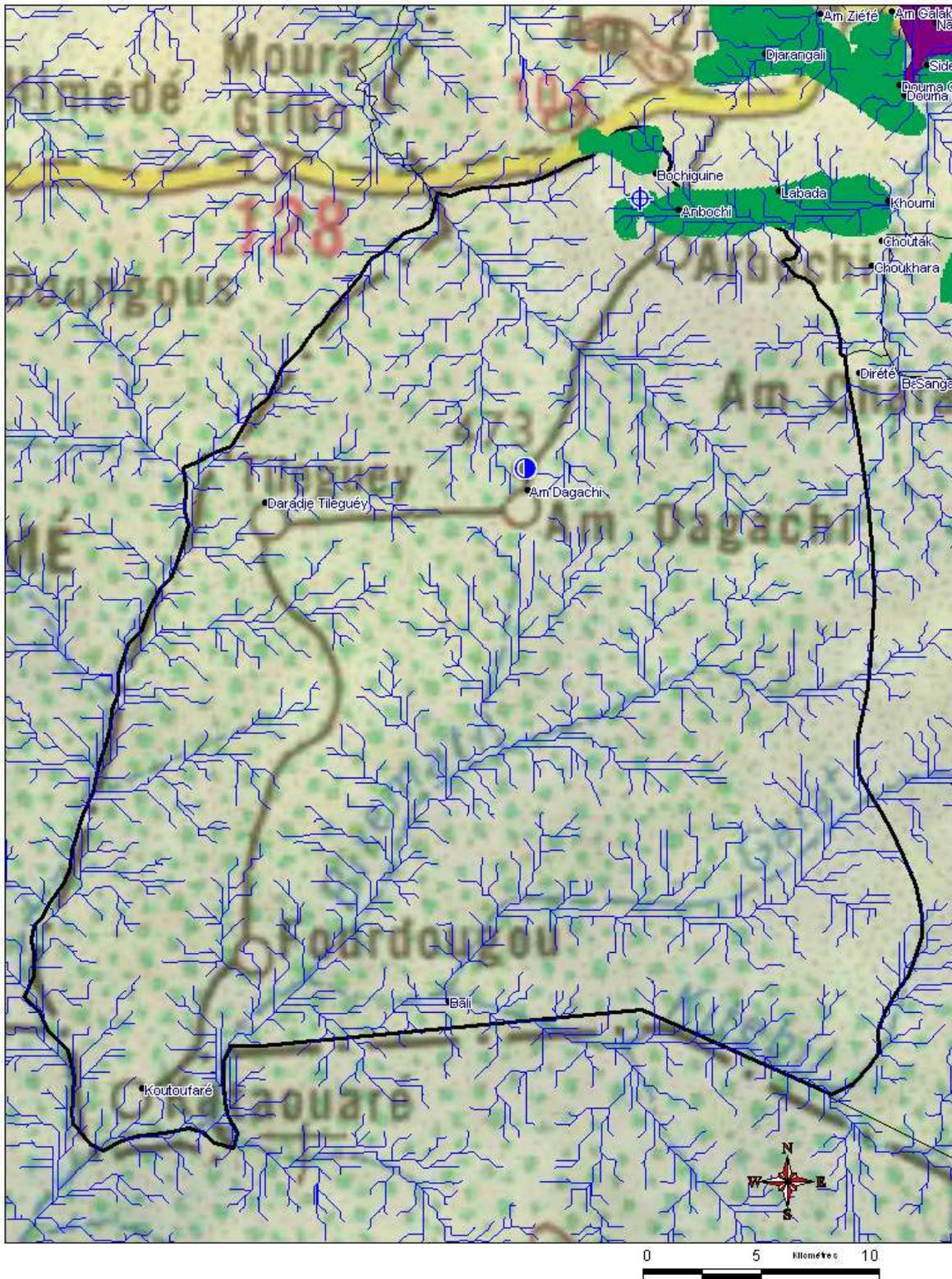
Le canton connaît également le débordement du Barh Azoum entre août et octobre ; ce sont généralement les zones de Bali, de Tilegueye et de koutfaré qui sont concernées par cette inondation qui parfois cause d'énormes dégâts.

En dépit de cette difficulté d'accès à l'eau due à la présence de socles dans la plupart du territoire de Birguit et à l'insuffisance d'investissements, on note quelques aménagements de mares effectués par le projet Almy Bahaïm pour l'abreuvement de bétail pendant la période de la transhumance.

L'absence des digues filtrantes et des micros barrages construits favorise le ruissellement des eaux de surface et ouvre des brèches des ravins qui dégradent le sol.

Il y a dans quelques villages du canton, des puits traditionnels mais qui tarissent vite ou qui s'effondrent dès le début de la saison des pluies. Ces puits sont renouvelés chaque année par les habitants des villages concernés pour leur consommation.

Carte : Ressources en Eaux



1.1 3 Les ressources naturelles

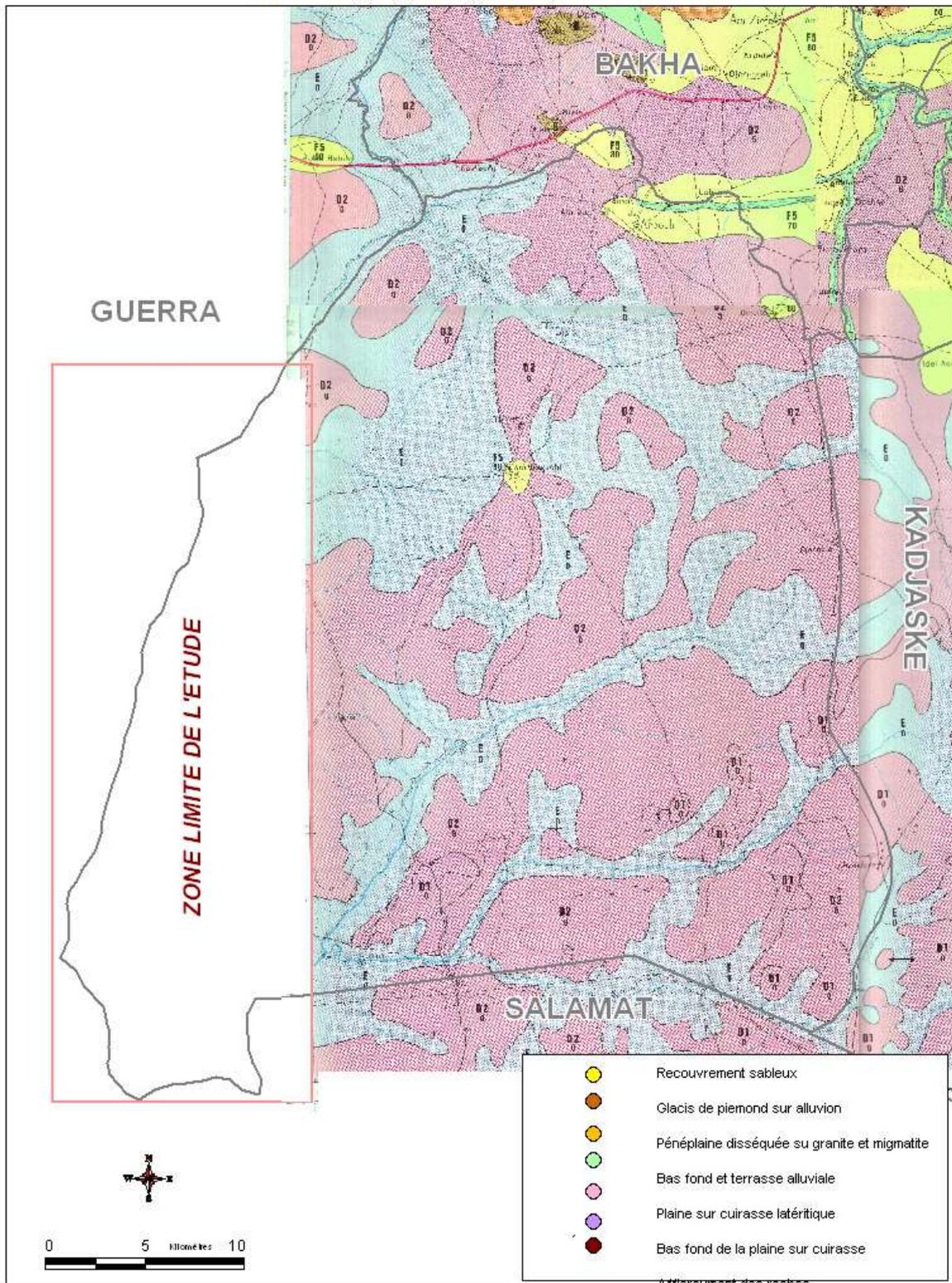
1.1.3.1 Sols

Les sols sont pour la plupart sablonneux, sablo- limoneux et argileux par endroit, dans la partie sud du canton avec des verti-sols propices pour les cultures de décrû telle que le sorgho blanc « beré beré ». On y retrouve des parties arides ou caillouteuses incultes. Au niveau des ouadis le sol est argilo-limoneux ou alluvionnaires.

Les terres du canton Birguit sont soumises à des érosions éoliennes et hydriques. Les terres des ouadis, de type alluvionnaire sont très fertiles mais de superficies limitées. Elles sont le domaine des cultures de contre-saison ; le maraîchage se pratique vers l'ouest du canton rarement vers le centre. Les principales terres des cultures pluviales sont les « Goz » sablonneux.

Les principales cultures pluviales sont le mil Pénicillaire, le sorgho, le sésame, l'arachide, le haricot, le pois de terre. Les sols sont très fertiles ; la jachère est quasi inexistante dans l'ensemble de canton.

Carte : Morphopédologie et Aptitudes des Terres



1.1.3.2 Végétation et Flore

La végétation est caractérisée par des types de formation arborescente, herbacée et arbustive, notamment les *Acacia seyal* ; *Acacia senegal* ; *Acacia nilotica* ; *Acacia ataxacantha* ; *Acacia radiana* ; *Acacia radiana* ; *Dalbergia melanoxylon* ; *Albizzia chevalerii* ; *Piliostigma reticulatum* ; *Combretum glutinosum* ; *Dichrostachys cinerea* ; *Grewia mollis* ; *Grewia vilosa* ; *Guiera senegalensis* ; *Cordia sinensis* ; *Merua crassifolia* ; *Boscia senegalensis* ; *Capparis decidua* ; *Balanites aegyptiaca* ; *Sclerocarya birrea* ; *Anogeissus leocarpus* ; *Ziziphus mauritiana* ; *Tamarindus indica* ; *Steropermum kunthianum* ; *Terminalia avicinoïdes* ; *Terminalia macroptera* ; *Crateva religiosa*.

Au bord des ouadis on y rencontre les essences suivantes : *Dyospyros mespiliformis* ; *Celtis integrifolia* ; *Sterculia setigera* ; *Ficus corymbosa* ; *Ficus polita* ; *Ficus platyphylla* ; *Gardenia ternifolia* ; *Myragina inermis*.

Pour les herbacées, on y trouve le *Cymbopogon schoenanthus* ; *Tribulus terrestris* ; *Panicum laetum* ; *Cyperus tremulus* ; *Aristida sp* ; *Brachiaria deflexa* ; *Eragrostis pilosa* ; *Cenchrus biflorus*, *Pennicium sp*.

La végétation des versants est en voie de disparition avec une diminution de régénération naturelle. On note la présence de certaines forêts claires dans certains endroits du canton notamment vers le coté ouest et nord –est et de certaines forêts denses vers les zones de Bali, Fourdougoul et Kouffar au sud et au centre du canton.

En général on peut dire que la régénération naturelle est fortement présente mais seulement dans certains endroits.

Concernant les herbes, les *Cymbopogon sp* appelé en arabe local *Mahareb*, chouraba et endoufoufou constituent les espèces les plus utilisées ; elles servent généralement pour la construction des toits des cases ou des greniers dans l'ensemble du Canton.

Les populations du canton profitent aussi des autres espèces végétales pour satisfaire les besoins dans les domaines de la construction, des soins thérapeutiques, de l'énergie etc.

Les espèces rares convoitées sont : *Acacia senegal* (Talha), *Balanites aegyptiaca* (Hadjilidj), *Zizyphus maritiana* (Nabak), *Bosea senegalensis* (Mukhet), *Tamarindus indica* (Ardep), *Diospyros mespiliformis* (Djokhane), *Sclerocaria birea* (Himmet), « Toukka », « Alfof »

Cependant les actions anthropiques caractérisées par les coupes abusives d'arbres font peser des menaces sérieuses sur ces espèces. Des actions de préservations sont à planifier et à encourager dans le canton.

1.1.3.3 Faune

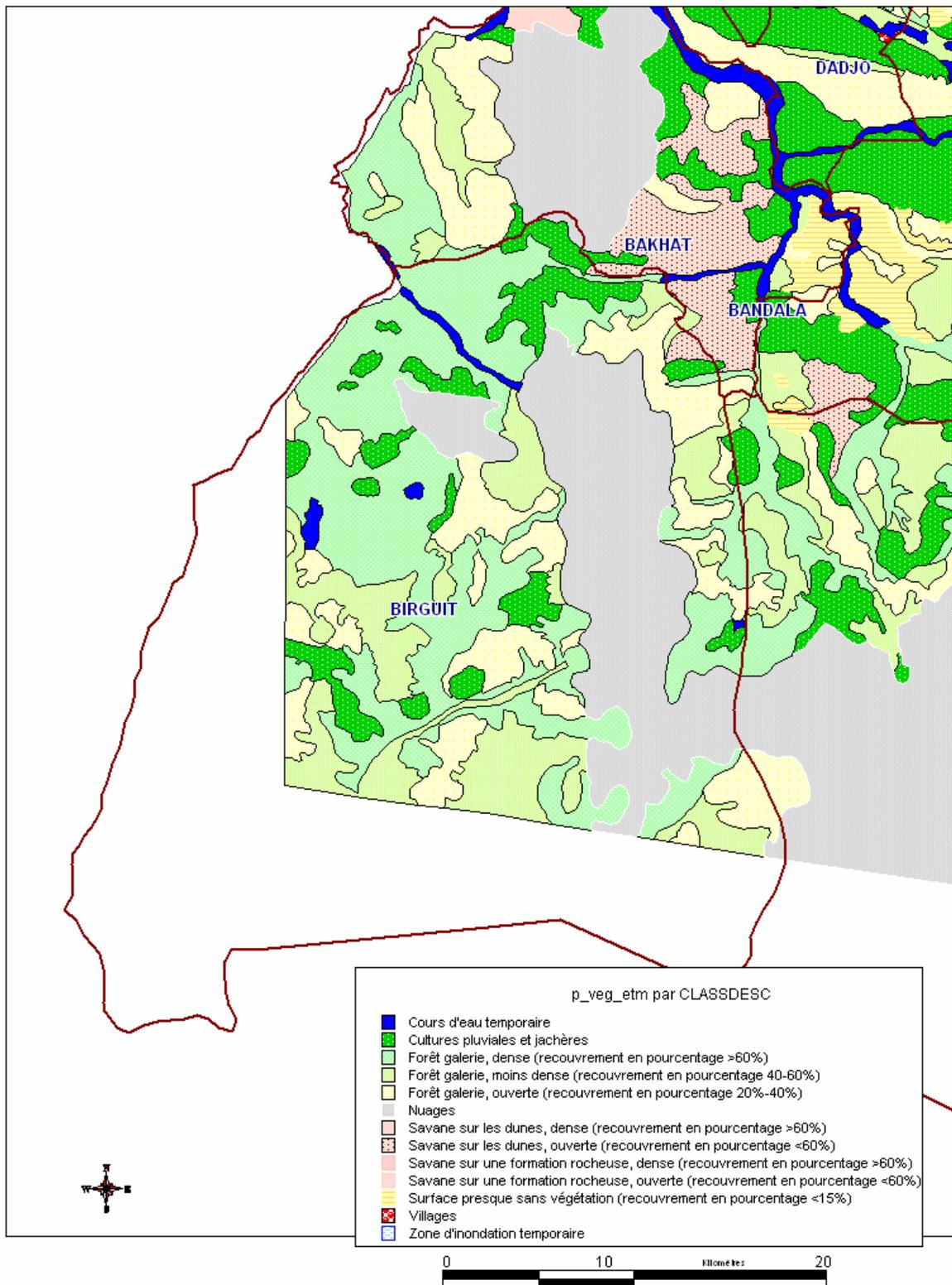
La faune très riche et diversifiée est caractérisée par la présence des gazelles, des buffles, des hyènes, des phacochères, des lions, des chacals, des genettes, des porcs-épics des oryctéropes, des pangolins des cinhyènes, des autruches, des girafes des grands koudous, des buffles, des éléphants, bubales, élan de derby, des guépards etc.

On y rencontre aussi des petites espèces d'animaux et d'oiseaux telles que : les lièvres, les renards, les civettes, les cynocéphales et autres singes, les serpents, les rongeurs, les pintades, les outardes, les aigrettes etc.

Par ailleurs, on constate une forte disparition de plusieurs espèces telles que les outardes, lions, girafes, autruches et guépards due au braconnage abusif et la dégradation du biotope que constituent la flore et la végétation.

Le braconnage est pratiqué par la plupart des communautés de ce canton à cause de son caractère générateur de revenus mais aussi du fait qu'il sert aussi à subvenir de manière directe aux besoins alimentaires quotidiens des ménages.

Les actions de braconnage les plus dévastatrices sont celles des braconniers et chasseurs qui viennent d'ailleurs (Soudan) ; ceux-ci font usage des armes à feu et déciment en masse de nombreuses espèces.



1.2 MILIEU HUMAIN

1.2.1 Historique du canton

Les Birguit sont d'origine arabe Maharié venus du Nord (Tunisie). L'histoire du canton date de plus de 300 ans. Il faisait partie intégrante du Royaume du Ouaddaï. Avec, les reformes administrative coloniale, ce territoire est devenu une entité administrative appelée canton.

Présentement le canton Birguit compte 19 villages et 3 fériks. Son chef lieu est Arbochi.

Les évènements majeurs ayant marqué le canton sont :

- La famine dite Amsoudour (1911-1912) ;
- Façala (famine de 1985)
- Am-zeitoune (famine de 1952) ;
- Am-oudam (famine de 1900) ;
- Djadari (peste bovine de 1983) ;
- Incendie à Hidjer et Amdiguémat (1984).

1.2.2 Caractéristiques démographiques

Le canton Birguit compte une population totale de **13873** habitants selon les diagnostics participatifs effectués par les communautés avec l'appui de l'OCL/ACORD ; cette population est répartie inégalement sur les 2113 km² que représente la superficie du territoire Birguit.

Les Birguit constituent l'ethnie dominante, suivie des Mourro. En plus de es deux ethnie majoritaires, on y rencontre également les Moubi, les Kadjaksé, les Kibet, les arabes sédentarisés dans les « Damré » ou hameaux et pratiquant l'agriculture et le élevage.

La plupart des enfants en âge de scolarité dans le canton ne fréquentent pas l'école; ceci est dû au fait que la population est peu sensibilisée sur la nécessité d'envoyer leurs enfants à l'école. Les équipements éducatifs et les enseignants formés font également défaut. Quelques enfants fréquentent l'école coranique. Des écoles spontanées ou communautaires sont créées dans le canton mais le taux de fréquentation reste très faible.

La population vie essentiellement de l'agriculture, de l'élevage, de la cueillette, de l'artisanat et du petit commerce.

L'exode rural des jeunes vers les centres urbains à la recherche d'emploi et autres sources de revenus constitue le maillon faible du développement local.

1.2.3 Organisation sociale, politique et culturelle

La structure sociopolitique locale exige des rapports sociaux à la fois verticaux et horizontaux.

Du point de politique, les communautés à la base sont administrées par les chefs des villages/fériks qui sont à leur tour régents directement par le Chef de canton et lui sont redevables.

Les Chef des villages sont soit des héritiers du pouvoir traditionnel, soit désignés de manière consensuelle par la communauté avec l'approbation de la représentation locale de l'administration publique.

Par ailleurs, il existe aussi des chefs de tributs ou représentants des tributs ou d'autres catégories sociales minoritaires auprès du Chef de canton ; c'est le cas des tribus minoritaires ou allogènes tels les transhumants.

Le Chef de canton est désigné dans la lignée, par la famille royale et les notables ; ce choix doit être entériné par un acte officiel du pouvoir public.

Ces différentes instances administratives sont garantes de l'intégrité de leur terroir et de la sécurité de leurs communautés ; elles gèrent les affaires judiciaires qui ressortent de leur responsabilité, régulent la gestion des ressources locales, les rapports socioéconomiques et les relations sociales.

La gestion des ressources naturelles se fait à travers des conventions informelles ou formelles, des restrictions par décision du chef ou par consensus etc.

En vue d'éviter des conflits liés à la gestion des ressources partagées, des délimitations sont faites en fonction des types d'exploitation (pâturage, culture, construction etc.).

La terre est une propriété de prime à bord communautaire ; son accès est fonction de l'appartenance communautaire. Elle peut aussi être octroyée par la communauté ou une famille à un tiers pour une exploitation ponctuelle ou encore peut être vendue. Cette dernière possibilité est souvent facteur de conflit lorsqu'elles sont vendues sans le consentement de la communauté quand il s'agit d'une propriété communautaire.

Les rapports sociaux sont consensuels et basés sur une solidarité à la fois mécanique et organique. Car les relations qui unissent les différentes entités sociales sont interdépendantes et complémentaires ; elles constituent une garantie sociale.

L'organisation socioculturelle est calquée sur la structure sociale. La polygamie étant une valeur culturelle partagée, la famille nucléaire est constituée du chef de ménage qu'est le père, des mères et des enfants. La famille élargie est constituée des cousins, oncles, tantes, neveux etc. Cette famille s'étend aussi aux alliances séculaires ou récentes, aux amis et aux voisins.

Les mariages sont le plus souvent endogamiques ; ils se décident souvent de manière unilatérale entre les parents des conjoints. La dot varie en fonctions des communautés, des circonstances et des relations qui unissent les deux familles. L'âge moyen requis au mariage pour la jeune fille est de treize ans tandis que pour le garçon est de 17 ans.

Le mariage musulman est le type de mariage adopté.

Les jeunes garçons sont regroupés autour d'une organisation traditionnelle des cavaliers sous la coupe du chef des cavaliers qui est censé être une personne mûre et sage appelé *AguidalKhel ou Djarmayé* ; il a la responsabilité d'éduquer ces jeunes de les orienter et leurs inculquer les valeurs de la société. Cette structure socioculturelle et éducative est décomposée en sous-structure dirigée par un chef appelé *Aguidal Safarick* et une autre chargée de la communication et de la mobilisation dirigée par un *Koursi* (chef de cette sous structure).

Les jeunes filles sont excisées à bas âge ; elles sont orientées et éduquées par les Chouchiés (mères éducatrices).

Les femmes font le ménages, s'occupent de l'éducation des filles, travaillent aux champs, exercent d'autres activités génératrices de revenus etc.

Les jeunes garçons font des études coraniques, aident leurs parents au champ, vont paître le bétail, exercent le petit commerce etc.

1.2.4 Organisations modernes

A ce niveau, le canton connaît un léger retard car l'évolution de ce type d'organisation dite moderne est récente. En effet, il n'existe pas de faitières de type fédération ou union de groupements ; les groupements quant à eux sont en nombre restreint et concentrés dans les zones les plus proches du chef-lieu de la Sous-préfecture Magarane. Leur émergence a été impulsée par la présence du service de l'Office National de Développement Rural et galvanisée par les interventions des partenaires au développement.

Par ailleurs, la création de l'Association de Développement Cantonal (ADC) de Birguit a été promue et soutenu dans un premier temps par le PRODABO sous l'appellation de Comité de Développement Cantonal (CDC) ; elle a été restructurée et a pris le statut d'association avec l'appui technique et financier du PADL II et l'accompagnement de l'OCL/ACORD.

1.2.5 Les intervenants

Là aussi, il y a lieu de dire que le canton n'a pas bénéficié de manière significative des interventions.

De prime à bord, les services techniques de l'Etat ne couvre pas de façon effective le canton à cause de son isolement d'une part et des conditions de travail de ces services d'autre part.

S'agissant des partenaires au développement, leurs interventions se limitent aux 5 cantons du Département avec quelquefois extensions sur les zones proches du chef-lieu du Département c'est-à-dire Arbochi, Amdiguemat, Amdagachi etc.

Ces intervenants sont entre autres l'UNICEF à travers des couvertures vaccinales, l'IMC par la prise en charge socio sanitaire des enfants malnutris et mères allaitante par le truchement de la clinique mobile, le PRODABO, le PADL II a travers l'appui à l'élaboration d'un PDL et la mise en œuvre des actions issues du PDL etc.

1.2.6 Les infrastructures

Les infrastructures durables de manière générale sont très insuffisantes dans le canton Birguit.

1.2.6.1 infrastructures éducatives

N°	Etablissements	Date de création	Statut	Type	Langue d'enseignement	Distance Ecole/IPE P	Nombre des classes pédagogiques						Total	Observation
							CP 1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2		
2	ARBOCHI	1996	Public	Francophone	FR	40Km	01	01	01	01	00	00	04	Cycle Incomplet
6	AMDIGUIMAT	1998	Com	Francophone	ARABE	40Km	01	01	01	00	00	00	03	Cycle Incomplet
7	AMDAGACHI	2003	Com	Francophone	ARABE	63Km	01	01	01	01	00	00	04	Cycle Incomplet
8	BALI	2003	Com	Francophone	FR	150Km	01	01	01	01	01	00	05	Cycle Incomplet
17	KOUTFARE	2003	Com	Francophone	Français	125Km	01	01	01	01	00	00	04	Cycle Incomplet
20	TELEGAYE	2002	Com	Francophone	Français	71Km	01	01	01	01	01	01	06	Cycle Complet
33	HIDJER	1996	Com	Francophone	ARABE	40Km	01	01	00	00	00	00	02	Cycle Incomplet

1.2.6.2 Infrastructures et Equipements pastoraux

Il y a un (1) parc de vaccination construit à

Amdagachi et des mares surcreusées (projet « Almy Bahaïm » De l'eau pour le bétail) :

2 mares entre Arbochi et Amdagachi ;

3 mares aux environs de Tilégueye ;

2 mares à Bali ;

1 mare entre Koutfaré et Fourdougoul.

Soit au total 8 mares surcreusées par le projet Almy Bahaïm.

Le poste vétérinaire le plus proche est celui d'Am-Dam environ 40 km de Arbochi, chef lieu du canton ou Mangalmé (environ 45 km).

1.2.6.3 Infrastructures hydrauliques

Le canton ne compte en tout et pour tout que 2 pompes manuels à Amdiguemat, 1 à et un château d'eau à Koutfaré.

En dehors de ces sources d'eau, le reste des villages du canton disposent des puits traditionnels et des mares qui servent de sources d'eau de consommation à la fois humaine et animale.

1.3 ACTIVITES ECONOMIQUES

1.3.1 Agriculture

L'agriculture est la première activité pratiquée dans le canton Birguit.

Les différents types de cultures sont :

- Les cultures pluviales: sorgho, sésame, arachide, autres légumineuses (gombo, oseille, concombre) ;
- Les cultures de contre- saison: le sorgho blanc (béré- béré).

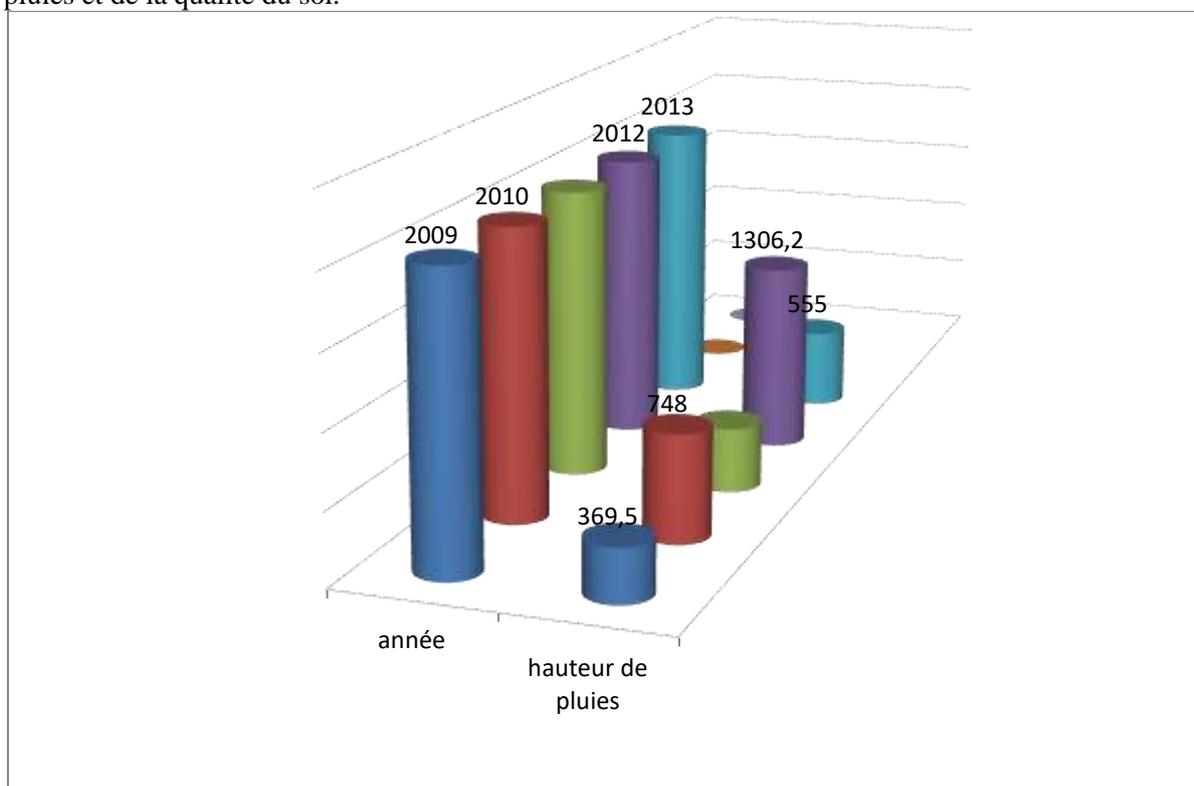
La jachère n'est pas pratiquée du fait que les terres sont encore très fertiles. Souvent les terres sont enrichies (amendements organiques) par le système de contrats de parcage des animaux dans les champs pendant un séjour en commun accord avec les éleveurs.

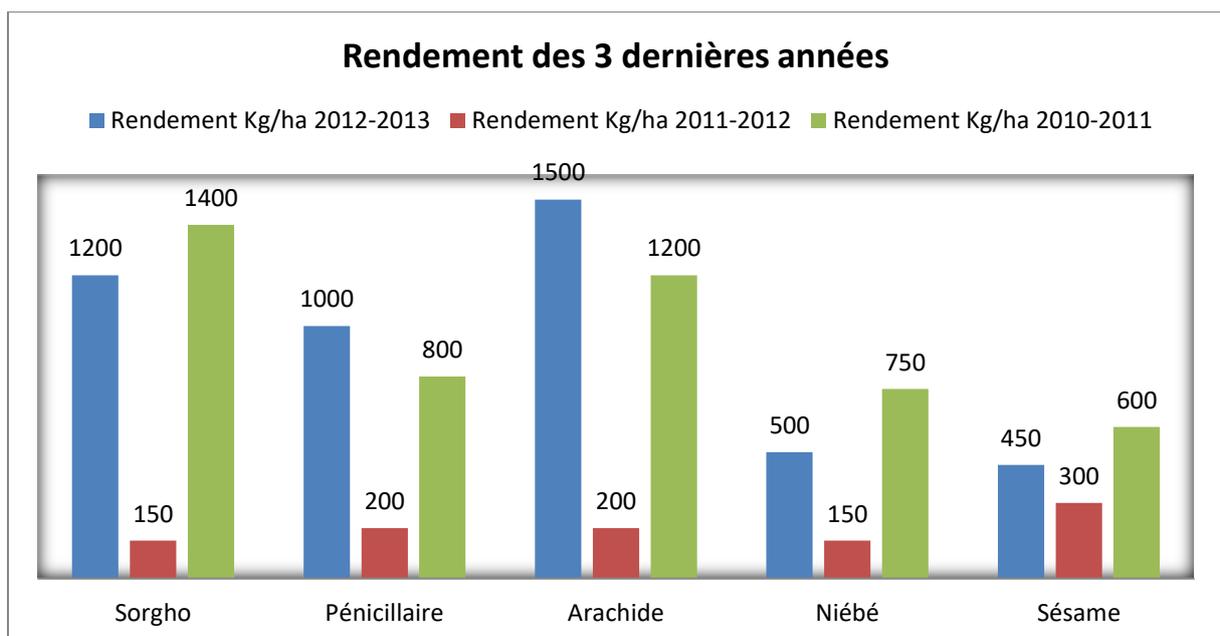
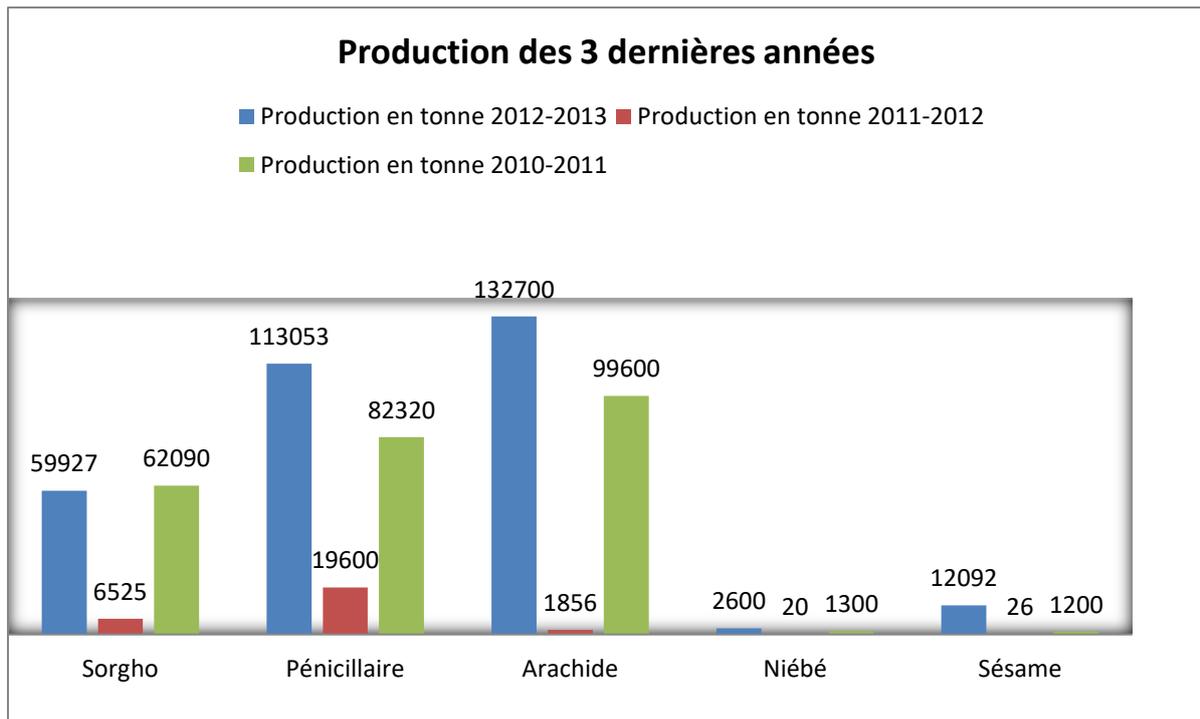
Aucune innovation par rapport aux techniques culturales n'est connue par les paysans.

Toutes les variétés de semences utilisées sont locales. Les gros épis sont gardés pour la prochaine saison.

Les infrastructures de stockage et de transformation sont quasi inexistantes ; les produits sont exposés à plusieurs risques : Incendies, vols, intempéries, termites, etc.

En sus, cette activité est souvent compromise par les aléas climatiques (mauvaise répartition des pluies, sécheresses etc.). Ainsi donc, le rendement agricole varie en fonction de l'importance des pluies et de la qualité du sol.





1.3.2 Élevage

L'élevage est une activité économique importante qui vient aussitôt après l'agriculture.

A l'instar des autres cantons, l'élevage dans le canton Birguit est confronté à de nombreuses contraintes qui sont entre autres (l'insuffisance d'eau et du pâturage). A cela s'ajoute l'insuffisance des équipements et infrastructures ainsi que le manque du personnel qualifié en matière de santé animale. Généralement, en saison sèche, les bétails sont abreuvés à partir des puisards creusés dans les lits des ouadis. En saison des pluies, les animaux abreuvent dans les eaux des ouadis et mares temporaires.

En saison sèche les pâturages sont obtenus dans les champs récoltés et les zones à nâga (sol dénudé) où il est exercé très rarement l'agriculture. Cependant, en saison des pluies, les bétails vont à la recherche du pâturage sur les flans des montagnes où dans les zones inexploitées loin des champs de cultures.

Bien qu'on note le passage des éleveurs transhumants dans le canton, il n'y a pas eu encore de conflits opposant les agriculteurs aux éleveurs de grande importance.

Cependant, compte tenu de l'exiguïté de l'espace agricole et l'accroissement rapide des personnes et des animaux, il convient de prévoir des mesures qui s'imposent pour éviter d'éventuels conflits.

Le canton est l'une de zone d'élevage par excellence, compte tenu de l'afflux massif des bétails à cause de l'abondance du pâturage. Aussi les éleveurs qui séjournent à côté des villages ont l'occasion d'écouler leurs sous produits d'élevage et aussi de vendre leurs bétails sur les marchés hebdomadaires les plus proches.

L'élevage des petits ruminants ainsi que de la volaille est pratiqué à l'échelle familiale.

La période de transhumance pour le canton Birguit se situe d'Octobre à février.

Les conflits agriculteurs – éleveurs sont rares, on les règle souvent à l'amiable au niveau du village.

L'élevage des petits ruminants est pratiqué par les sédentaires mais aussi par les agro pasteurs.

La transhumance est importante et fréquente dans le canton.

Les principaux couloirs de transhumance qui traversent le canton Birguit sont :

⇒ Arbochi- Amdagachi- Bali- Fodjo- Am-Timan;

⇒ Arbochi- Amdagachi- Tilegueye- Iregué- Mangalmé;

⇒ Arbochi- Djarangalii- Am- Dam- Abéché;

⇒ Arbochi- Djarangali- Magrane- Oum- Hadjer.

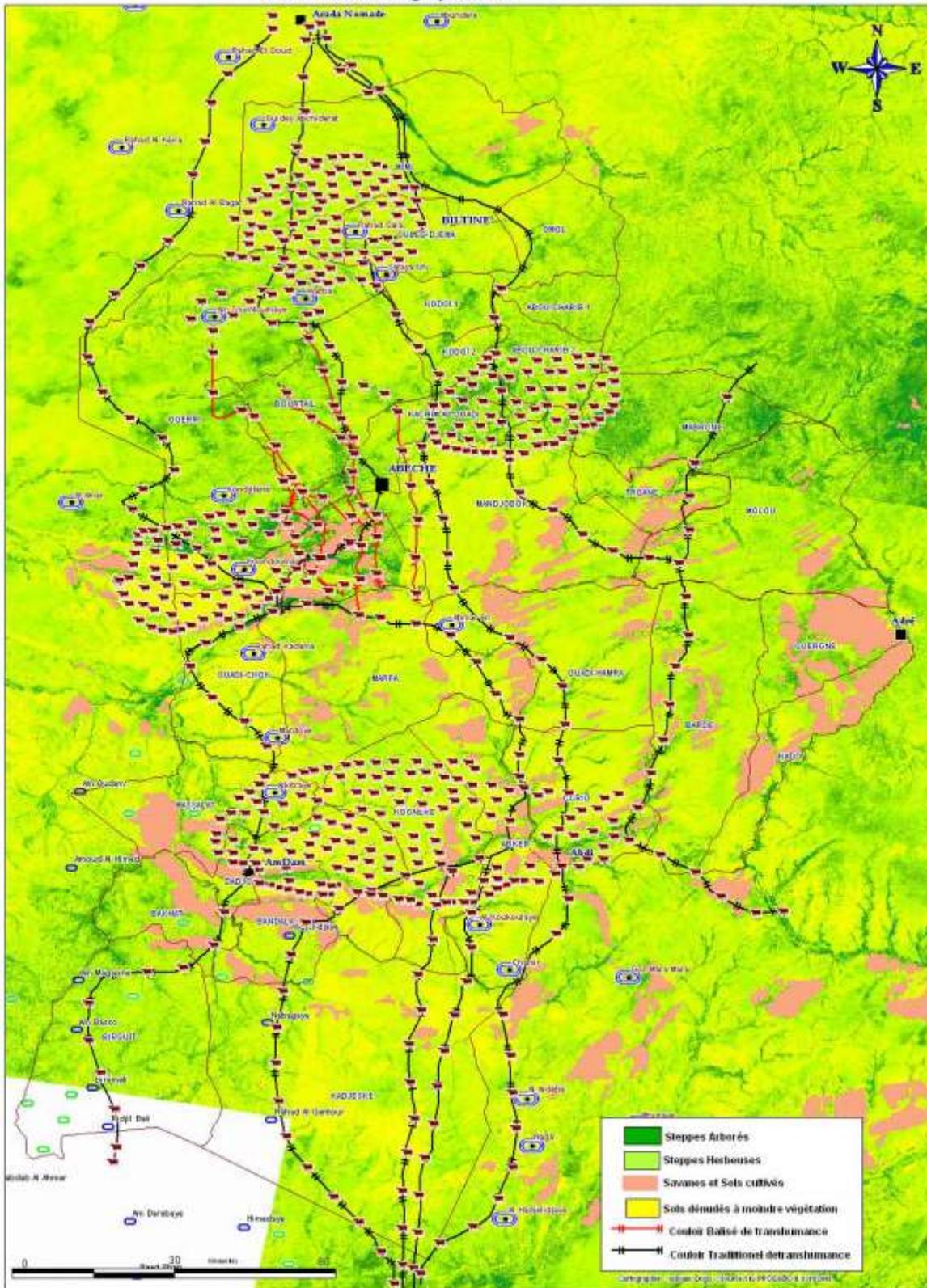
Les principales pathologies dominantes dans le canton sont : la Pasteurellose, les

Parasites intestinales, Le Charbon Symptomatique, les coliques des Equins, les

Trypanosomiasés, les Gales, les Lymphangites Epizootiques.

Les feux de brousse ont aussi un insident néfaste sur la disparition de certaines espèces fourragères telles que le *Blépharus linearis* appelé communément Bikhel en arabe.

Carte : Situation Agropastorale



1.3.3 Commerce

Le marché hebdomadaire est le seul pôle d'attraction commerciale du canton. Les denrées vendues sont les produits locaux (céréales, bétail, ingrédients, viande, poulets, les produits de cueillette...), les produits manufacturés (tissus produits pharmaceutiques, radio- cassettes, montres, cassettes, piles, torches...), les produits importés (riz, sucre, thé, sel...) et artisanaux (claires et lits de bambou, peaux tannées, couteaux, houes dabas, les cauris...).

Les marchés hebdomadaires les plus importants sont celui d'Arbochi (lundi) et de Tilegueye (dimanche)

1.3.4 Artisanat

La forge est l'activité artisanale la plus pratiquée ; les outils fabriqués et mis sur le marché local sont entre autres les houes dabas, les haches, les faux, les lances, les couteaux, les flèches...

En outre, on note aussi la poterie avec la fabrication des jarres, gargoulettes et marmite, germoir en terre cuite...

Le tressage des nattes, vannes, des seccos, des claires et des cordes constitue le domaine d'activité de prédilection de la femme.

Aussi, on y trouve des sculpteurs des pilons, des mortiers, manches des matériels agricoles.

1.3.5 Cueillette

C'est l'une des activités génératrices des revenus. Elle est pratiquée le plus souvent par les femmes et les enfants; ce sont entre autre les "hadjilidj" (*Balanites aegyptiaca*), les "Kornos" (*Zizyphus spiana christi*), les "nabak" (*Zizyphus mauritania*), et les "Mikhet" (*Boscia senegalensis*), etc.).

Les produits (grains, fruits, feuilles, tubercules, miel, le riz sauvage, *le panicum laetum...*), issus de cette activité sont consommés dans les ménages ou vendus au marché.

La chasse est pratiquée non seulement pour l'approvisionnement du ménage en viande mais aussi à des fins lucratives.

La gomme arabique constitue une ressource non négligeable pour les communautés locales.

II DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

Dans cette partie on présente les résultats du diagnostic par domaine effectué avec les groupes thématiques et la population cantonale lors de l'atelier de Diagnostic Participatif Cantonal

2.1 LE DOMAINE DE SANTE, D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

2.1.1 Résultats du diagnostic participatif

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Fréquence de maladies parasitaires.	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> - Consommation d'eaux non potables ; - Insuffisance de forages - Pratiques et environnement insalubres - Piqûres de moustiques etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre élevé de mort suite aux maladies parasitaires ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'ADC ; - Existence du district sanitaire ; - Existence des partenaires au développement ; - Disponibilité des communautés à mobiliser les ressources nécessaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de forages équipés de pompes à motricité humaine - Sensibilisation pour l'adoption des pratiques d'hygiène et assainissement. - Réalisation d'une mini adduction d'eau potable (château) - Construction de puits villageois ; - Approvisionnement en moustiquaires imprégnées
2. Faible couverture sanitaire	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de structures sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté d'accès aux soins de santé ; - Nombre élevé de mortalité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'ADC ; - Existence du district sanitaire ; - Existence des 	<ul style="list-style-type: none"> - Création et construction de dispensaires

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
				<ul style="list-style-type: none"> partenaires au développement ; - Existence de Programmes/Projets - Disponibilité des communautés à mobiliser les ressources nécessaires 	
3. Difficultés liées à l'accouchement	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de structures sanitaires - Difficulté d'accès aux soins de santé ; - Faible capacités techniques des accoucheuses traditionnelles - 	<ul style="list-style-type: none"> - Risques élevé de mortalité maternelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'ADC ; - Existence du district sanitaire ; - Existence des partenaires au développement ; - Existence de Programmes/Projets - Disponibilité des communautés à mobiliser les ressources nécessaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation de femmes accoucheuses

2.1.2 Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Les potentiels existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme
<ul style="list-style-type: none"> • Fréquence de maladies parasitaires ; • Faible couverture sanitaire ; • Difficultés liées à l'accouchement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'ADC ; - Existence du district sanitaire ; - Existence des partenaires au développement ; - Existence de Programmes/Projets - Disponibilité des communautés à mobiliser les ressources nécessaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre disponible et accessible l'eau potable aux communautés locales ; - Rendre accessible et disponible les soins de santé primaire aux communautés locales ; - Créer des conditions de vie saine. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser de forages équipés de pompes à motricité humaine ; - Sensibiliser les communautés pour l'adoption des pratiques d'hygiène et assainissement ; - Réaliser une mini adduction d'eau potable (château) ; - Construction de puits villageois ; - Création et construction de dispensaires ; - Approvisionner en moustiquaires imprégnées - Créer et construire de dispensaires ; - Former de femmes accoucheuses.

2.2 LE DOMAINE AGRICULTURE/ ELEVAGE

2.2.1 Résultats du diagnostic participatif

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Faible production agricole	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> - Pauvreté de sols ; - Ennemis de cultures ; - Insuffisance de matériels et intrants de production agricole ; - Techniques de production désuètes ; - Insuffisance 	<ul style="list-style-type: none"> - Insécurité alimentaire ; - Pauvreté - Malnutrition 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'ADC ; - Existence de potentialités agricoles ; - Existence des OP ; - Existence des services techniques de l'Etat ; - Existence de partenaires au développement - Existence de matériaux de construction ; - Existence de la main d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition de matériels et intrants (semences variées et adaptées) agricoles ; - Organisation des campagnes d'information et de sensibilisation sur les modalités d'exploitation de nouveaux champs ; - Construction en série de seuils

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
		d'infrastructures de production agricole			d'épandage ; Construction de puits maraichers ; - Formation en techniques de production maraichère ; - Formation en techniques de restauration des sols.
2. Conditions de production animale difficiles.	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'infrastructures pastorales ; - Insuffisance de couverture vétérinaire ; - Insuffisance de techniciens vétérinaires ; - Absence d'un poste vétérinaire ; - Insuffisance de points d'eaux d'abreuvement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible production animale ; - Prolifération de maladies animales ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'ADC ; - Existence de potentialités pastorales ; - Existence des OP ; - Existence des services techniques de l'Etat ; - Existence de partenaires au développement - Existence de matériaux de construction ; - Existence de la main d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de parcs de vaccination ; - Formation des auxiliaires vétérinaires ; - Aménagement et creusage des mares d'abreuvement ; - Création d'un poste vétérinaire ; - Approvisionnement en produits vétérinaires subventionnés.
3. Conflits agriculteurs/éleveurs	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> - Extension d'espaces culturels ; - Exécuté de couloirs de transhumance ; - Non respect des limites 	<ul style="list-style-type: none"> - Insécurité - Risques d'affrontement et de mort d'hommes ; - Désagrégation du tissu social 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'ADC ; - Existence de potentialités pastorales ; - Existence des couloirs de transhumance ; - Existence des OP ; - Existence des services techniques de l'Etat ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Délimitation et balisage des couloirs de transhumance ; - Détermination de nouvelles règles d'exploitation et de gestion des ressources partagées.

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
		conventionnelles.		<ul style="list-style-type: none"> - Existence de partenaires au développement - Existence de matériaux de construction ; 	

2.2.2 Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Les potentiels existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme
<ul style="list-style-type: none"> • Faible production agricole ; • Conditions de production animale difficiles ; • Conflits agriculteurs/éleveurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'ADC ; - Existence de potentialités pastorales et agricoles; - Existence des OP ; - Existence des services techniques de l'Etat ; - Existence des couloirs de transhumance ; - Existence de partenaires au développement - Existence de matériaux de construction ; - Existence de la main d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des conditions de production agricole et pastorale adéquates ; - Mitiger les risques de conflits agriculteurs/éleveurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir de matériels et intrants (semences variées et adaptées) agricoles ; - Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation sur les modalités d'exploitation de nouveaux champs ; - Construire en série de seuils d'épandage ; - Construire de puits maraichers ; - Former les producteurs en techniques de production maraichère ; - Former les producteurs en techniques de restauration des sols - Construire de parcs de vaccination ; - Former des auxiliaires vétérinaires ; - Aménager et creuser des mares d'abreuvement ; - Créer un poste vétérinaire ; - Approvisionner en produits vétérinaires subventionnés - Délimiter et baliser les couloirs de transhumance ; - Déterminer de manière participative de nouvelles règles d'exploitation et de gestion des ressources partagées.

2.3. LE DOMAINE ECONOMIE

2.3.1 Résultats du diagnostic participatif

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Enclavement du canton	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés d'accès aux grands centres urbains ; - Etat des pistes défectueux ; - Pas de couverture téléphonique ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés d'évacuation de produits ; - Difficultés d'approvisionnement en matières premières et en produits manufacturés de première nécessité ; - Restriction du circuit économique ; - Echanges économiques moins fluides ; - Pertes de valeurs marchandes de produits locaux ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'ADC ; - Existence des opérateurs économiques ; - Existence des ressources de l'Etat ; - Existence des matériaux de construction ; - Existence de la main d'œuvre - Existence de partenaires au développement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des pistes ; - Construction d'ouvrages de franchissement ; - Couvrir le canton de réseaux de télécommunication ; - Création de marchés hebdomadaires.
2. Mauvaise conditions de conservation, de transformation et de commercialisation de produits.	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'infrastructures et d'intrants de stockage ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Destruction de produits par les incendies, les rongeurs, termites et autres insectes ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'ADC ; - Existence des OP ; - Existence des ressources de l'Etat ; - Existence des matériaux de construction ; - Existence de la 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de magasins de stockage

				<ul style="list-style-type: none"> - main d'œuvre - Existence de partenaires au développement. 	
3. Insuffisance de revenus	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> - Faible diversification de sources de revenus ; - Absence de l'institution de micros finances 	<ul style="list-style-type: none"> - Pauvreté ; - Affaiblissement de l'économie locale 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'ADC ; - Existence des OP; - Existence du Ministère de micros crédits ; - Existence de partenaires au développement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Octroi de micros crédits aux OP
4. Les communautés locales ne tirent pas profits de l'exploitation de la Gomme Arabique	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> - Faible structuration de la filière Gomme Arabique ; - Insuffisance de techniques de production de la Gomme arabique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Appauvrissement des producteurs locaux; 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de sites d'exploitation de la Gomme Arabique ; - Existence de l'ADC ; - Existence des opérateurs économiques ; - Existence des organisations de producteurs ; - Existence de partenaires au développement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des producteurs en techniques de saignée de la gomme arabique ; - Structuration de la filière gomme arabique.

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Les potentiels existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme
<p>Enclavement du canton ;</p> <p>Mauvaise conditions de conservation, de transformation et de commercialisation de produits ;</p> <p>Insuffisance de revenus ;</p> <p>Les communautés locales ne tirent pas profits de l'exploitation de la Gomme Arabique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'ADC ; - Existence des OP ; - Existence des opérateurs économiques ; - Existence des ressources de l'Etat ; - Existence des matériaux de construction ; - Existence de la main d'œuvre - Existence de sites d'exploitation de la Gomme Arabique ; - Existence de partenaires au développement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le désenclavement du canton ; - Améliorer les conditions de stockage des produits locaux ; - Inciter l'accroissement du revenu des communautés locales ; - Favoriser l'exploitation rationnelle de la Gomme Arabique 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager les pistes ; - Construire des ouvrages de franchissement ; - Couvrir le canton de réseaux de télécommunication ; - Créer un nouveau marché hebdomadaire ; - Construire de magasins de stockage ; - Octroyer de micros crédits aux OP ; - Former des producteurs en techniques de saignée de la gomme arabique ; - Structurer la filière Gomme Arabique.

2.4. LE DOMAINE DE L'EDUCATION DE JEUNESSE, DE CULTURE ET DU SPORT

2.4.1 Résultats du diagnostic participatif

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Conditions d'apprentissage à l'école moins adéquates	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'infrastructures scolaires ; - Insuffisance de personnel enseignant ; - Insuffisance d'équipements 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse de niveau des élèves ; - Dégradation de la qualité de prestation ; - Démotivation du personnel enseignant ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'IEDN ; - Existence de l'ADC ; - Existence des APE ; - Existence de l'APICED ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer pour le renforcement des écoles en personnel enseignant ; - Construction des écoles ; - Renforcement des écoles en matériels

		<ul style="list-style-type: none"> - et de matériels didactiques ; - Absence d'eau potable dans les écoles ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Exposition des élèves et enseignants aux diverses intempéries et maladies parasitaires; 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité de matériaux de construction ; - Disponibilité de la main d'œuvre ; - Existence des partenaires au développement 	<ul style="list-style-type: none"> - didactiques et fournitures scolaires ; - Installation des forages dans les structures éducatives ;
2. Faible fréquentation et scolarisation des enfants en général et celle des filles en particulier.	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> - Faible capacités techniques et organisationnelles des APE ; - Faible engouement des enfants et parents ; - Ignorance ; - Pesanteur socioculturelles ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de taux d'analphabétisme ; - Frein à l'amélioration des conditions socioéconomiques des communautés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'ADC ; - Existence des APE ; - Existence de l'IDEN ; - Existence de partenaires au développement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités structurelles, techniques et opérationnelles des APE ; - Plaidoyer pour l'instauration de la cantine scolaire ; - Sensibilisation des parents pour la scolarisation des enfants en générale et celle des filles en particulier ;
3. Pauvreté des jeunes	Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> - Faible diversification de sources de revenus ; - Difficultés d'accès aux moyens et facteurs de production ; - Analphabétisme ; - Absence de cadre 	<ul style="list-style-type: none"> - Mouvement massif de jeunes vers les grands centres urbains. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'ADC ; - Existence d'organisations des jeunes ; - Disponibilité du Ministère de micros crédits ; - Existence de partenaires au développement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des jeunes dans divers domaines professionnels (menuiserie, maçonnerie, couture, mécanique etc.) ; - Appuyer les initiatives de développement des jeunes à travers l'octroi de micros crédits ; - Création des centres d'alphabétisation ;

		d'encadrement et d'orientation des jeunes.			- Aménagement des terrains de sport et renforcement en équipements sportifs
--	--	--	--	--	---

2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Les potentiels existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Conditions d'apprentissage à l'école moins adéquates ; ✓ Faible fréquentation et scolarisation des enfants en général et celle des filles en particulier ; ✓ Pauvreté des jeunes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'IEDN ; - Existence de l'ADC ; - Existence des APE ; - Existence de l'APICED ; - Disponibilité de matériaux de construction ; - Disponibilité de la main d'œuvre ; - Existence d'organisations des jeunes ; - Disponibilité du Ministère de micros crédits ; - Existence des partenaires au développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions d'apprentissage ; - Favoriser la fréquentation et la scolarisation des enfants en général et celle des filles en particulier ; - Favoriser l'amélioration des conditions de vie des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Plaider pour le renforcement des écoles en personnel enseignant ; - Construire des écoles ; - Renforcer les écoles en matériels didactiques et fournitures scolaires ; - Installer des forages dans les structures éducatives ; - Renforcer les capacités structurelles, techniques et opérationnelles des APE ; - Plaider pour l'instauration de la cantine scolaire ; - Sensibiliser les parents pour la scolarisation des enfants en générale et celle des filles en particulier ; - Formation des jeunes dans divers domaines professionnels (menuiserie, maçonnerie, couture, mécanique etc.) ; - Appuyer les initiatives de développement des jeunes à travers l'octroi de micros crédits ; - Créer des centres d'alphabétisation ; - Aménager des terrains de sport et renforcer en équipements sportifs.

2.5. LE DOMAINE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

2.5.1 Résultats du diagnostic participatif

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
Déforestation progressive	- Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> - Surexploitation des ressources naturelles ; - Explosion démographique ; - Sécheresses. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réchauffement climatique ; - Dégradation des sols ; - Disparition de plusieurs espèces animales et végétales. - Erosion hydrique - Affaiblissement de la production agricole et animale - Conflits liés à la gestion des ressources partagées ; - 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'ADC ; - Disponibilité de ressources humaines en termes de main d'œuvre ; - Existence des OSC ; - Existence des partenaires au développement ; - Disponibilité des ressources naturelles ; - Existence des expertises locales ; - Existence des services techniques spécialisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Conventions pour la mise en défens des zones arborées ; - Sensibilisation pour la protection de l'environnement ; - Production de 5000 plants et plantation/reboisement des zones déboisées ; - Formation en techniques de production et d'installation des pépinières ; - Formation des femmes leaders en techniques de construction de foyer amélioré.

2.5.2 Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Les potentiels existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme
Déforestation progressive	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de l'ADC ; - Disponibilité de ressources humaines en termes de main d'œuvre ; - Existence des OSC ; - Existence des partenaires au développement ; - Disponibilité des ressources naturelles ; - Existence des expertises locales ; - Existence des services techniques spécialisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la déforestation 	<ul style="list-style-type: none"> - Conventions pour la mise en défens des zones arborées ; - Sensibilisation pour la protection de l'environnement ; - Production de 5000 plants et plantation/reboisement des zones déboisées ; - Formation en techniques de production et d'installation des pépinières ; - Formation des femmes leaders en techniques de construction de foyer amélioré.

2.6. LE DOMAINE AFFAIRES SOCIALES ET GENRE

2.6.1 Résultats du diagnostic participatif

Problème vécu	Localisation	Causes	Conséquence	Atouts	Solutions
Pauvreté accrue chez la femme	<ul style="list-style-type: none"> - Cantonal 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés d'accès aux facteurs et moyens de production ; - Analphabétisme ; - Faible revenus. 	<ul style="list-style-type: none"> - Malnutrition maternelle et infantile ; - Dépendance économique ; - Mouvement massif de femmes vers les grands centres à la 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence u district sanitaire ; - Existence de Projet/Programme s liés à la question de santé maternelle ; - Existence des partenaires au 	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer pour la prise en charge socio-sanitaire des femmes enceintes et mères allaitantes - Plaidoyer pour la création des Centres Nutritionnels

			recherche d'emploi.	développement	Supplémentaire CNS/Centres Nutritionnels Ambulatoires (CNA) ; - Appui aux initiatives féminines de développement (AGR) à travers l'octroi de micros crédits ; - Sensibilisation pour l'alphabétisation des femmes
--	--	--	---------------------	---------------	---

2.6.2 Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Les potentiels existant	Orientations prioritaires	Objectifs à moyen terme
Pauvreté accrue chez la femme	- Existence u district sanitaire ; - Existence de Projet/Programmes liés à la question de santé maternelle ; - Existence des partenaires au développement	- Améliorer les sociales de la femme	- Plaidoyer pour la prise en charge socio-sanitaire des femmes enceintes et mères allaitantes - Plaidoyer pour la création des Centres Nutritionnels Supplémentaire CNS/Centres Nutritionnels Ambulatoires (CNA) ; - Appui aux initiatives féminines de développement (AGR) à travers l'octroi de micros crédits ; - Sensibilisation pour l'alphabétisation des femmes

III SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

Domaine	Axes prioritaires	Objectifs à moyen terme
<ul style="list-style-type: none"> • Santé, Eau & Assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre disponible et accessible l'eau potable aux communautés locales ; - Rendre accessible et disponible les soins de santé primaire aux communautés locales ; - Créer des conditions de vie saine. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser de forages équipés de pompes à motricité humaine ; - Sensibiliser les communautés pour l'adoption des pratiques d'hygiène et assainissement ; - Réaliser une mini adduction d'eau potable (château) ; - Construction de puits villageois ; - Création et construction de dispensaires ; - Approvisionner en moustiquaires imprégnées - Créer et construire de dispensaires ; - Former de femmes accoucheuses.
<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture/Elevage 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des conditions de production agricole et pastorale adéquates ; - Mitiger les risques de conflits agriculteurs/éleveurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir de matériels et intrants (semences variées et adaptées) agricoles ; - Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation sur les modalités d'exploitation de nouveaux champs ; - Construire en série de seuils d'épandage ; - Construire de puits maraichers ; - Former les producteurs en techniques de production maraichère ; - Former les producteurs en techniques de restauration des sols - Construire de parcs de vaccination ; - Former des auxiliaires vétérinaires ; - Aménager et creuser des mares d'abreuvement ; - Créer un poste vétérinaire ; - Approvisionner en produits vétérinaires subventionnés - Délimiter et baliser les couloirs de transhumance ; - Déterminer de manière participative de nouvelles règles d'exploitation et de gestion des ressources partagées.
<ul style="list-style-type: none"> • Economie 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le désenclavement du canton ; - Améliorer les conditions de stockage 	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager les pistes ; - Construire des ouvrages de franchissement ; - Couvrir le canton de réseaux de télécommunication ;

Domaine	Axes prioritaires	Objectifs à moyen terme
	<ul style="list-style-type: none"> - des produits locaux ; - Inciter l'accroissement du revenu des communautés locales ; - Favoriser l'exploitation rationnelle de la Gomme Arabique 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un nouveau marché hebdomadaire ; - Construire de magasins de stockage ; - Octroyer de micros crédits aux OP ; - Former des producteurs en techniques de saignée de la gomme arabique ; - Structurer la filière Gomme Arabique.
<ul style="list-style-type: none"> • Education, Jeunesse, Culture & Sport 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions d'apprentissage ; - Favoriser la fréquentation et la scolarisation des enfants en général et celle des filles en particulier ; - Favoriser l'amélioration des conditions de vie des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Plaider pour le renforcement des écoles en personnel enseignant ; - Construire des écoles ; - Renforcer les écoles en matériels didactiques et fournitures scolaires ; - Installer des forages dans les structures éducatives ; - Renforcer les capacités structurelles, techniques et opérationnelles des APE ; - Plaider pour l'instauration de la cantine scolaire ; - Sensibiliser les parents pour la scolarisation des enfants en générale et celle des filles en particulier ; - Formation des jeunes dans divers domaines professionnels (menuiserie, maçonnerie, couture, mécanique etc.) ; - Appuyer les initiatives de développement des jeunes à travers l'octroi de micros crédits ; - Créer des centres d'alphabétisation ; - Aménager des terrains de sport et renforcer en équipements sportifs.
<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des Ressources Naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la déforestation 	<ul style="list-style-type: none"> - Conventions pour la mise en défens des zones arborées ; - Sensibilisation pour la protection de l'environnement ; - Production de 5000 plants et plantation/reboisement des zones déboisées ; - Formation en techniques de production et d'installation des pépinières ; - Formation des femmes leaders en techniques de construction de foyer amélioré.

Domaine	Axes prioritaires	Objectifs à moyen terme
<ul style="list-style-type: none"> • Affaires Sociales & Genre 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les sociales de la femme 	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer pour la prise en charge socio-sanitaire des femmes enceintes et mères allaitantes - Plaidoyer pour la création des Centres Nutritionnels Supplémentaire CNS/Centres Nutritionnels Ambulatoires (CNA) ; - Appui aux initiatives féminines de développement (AGR) à travers l'octroi de micros crédits ; - Sensibilisation pour l'alphabétisation des femmes

IV PROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR LA DUREE DU PLAN

2.1 LE DOMAINE DE SANTE, D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
1. Réalisation de forages équipés de pompes à motricité humaine	- Fourdougoul - Koutfaré - Amdagachi - Tiléguey - Bali - Hidjer - Arbochi	- ADC - Communautés	40 000 000	4 000 000	Juin 2014	3 ans
2. Formation de femmes accoucheuses	- 27 femmes	- ADC - Communautés	2 025 000	202 500	Nov. 2014	1 an
3. Création et de construction dispensaires	- Amdagachi - Tiléguey	- ADC - Communautés - District sanitaire	70 000 000	7 000 000	Juin 2014	2 ans
4. Sensibilisation pour l'adoption des pratiques d'hygiène et assainissement.	- Cantonal	- ADC - OSC - Communautés	3 000 000	300 000	Juin 2014	4 ans
5. Réalisation d'une mini adduction d'eau potable (château)	- Arbochi	- ADC - Communautés	45 000 000	4 500 000	Juin 2014	4 ans
6. Construction de puits villageois	- Arbichi - Amdiguémat ; - Amdagachi ; - Tiléguey ; - Bali ;	- ADC - Communautés	135 000 000	13 500 000	Juin 2014	4 ans

	<ul style="list-style-type: none"> - Fourdougoul ; - Koutfaré ; - Khinina ; - Hidjer. 					
7. Approvisionnement en moustiquaires imprégnées	<ul style="list-style-type: none"> - Cantonal 	<ul style="list-style-type: none"> - ADC - Communautés 	3 000 000	300 000	Juin 2014	4 ans

2.2 LE DOMAINE AGRICULTURE/ ELEVAGE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
1. Acquisition de matériels et intrants (semences variées et adaptées) agricoles	- Cantonal	- ADC - OP	65 000 000	6 500 000	Mai 2014	4 ans
2. Organisation des campagnes d'information et de sensibilisation sur les modalités d'exploitation de nouveaux champs	- Cantonal	- ADC - OP - Service de protection de l'environnement	3 000 000	300 000	Mai 2014	4 ans
3. Construction en série de seuils d'épandage	- Vallée d'Arfoul - Hidjer	- ADC - Communautés - OP	70 000 000	7 000 000	Jan. 2014	3 ans
4. Délimitation des couloirs de transhumance.	- Amdiguemat-Amdagachi-Bali - Amdagachi-Bali - Tiléguey-Bali - Tiléguey-Fourdougoul	- ADC - OP	80 000 000	8 000 000	Juin 2014	4 ans
5. Construction de puits maraichers	- Amdagachi - Arbochi - Hidjer - Khinina	- ADC - OP	24 000 000	2 400 000	Jan. 2014	3 ans
6. Formation en techniques de	- 18 producteurs à Arbochi - 10 producteurs à	- ADC - OP	2 100 000	210 000	Oct. 2014	2 ans

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
production maraichère	Amdagachi					
7. Formation en techniques de restauration des sols.	- 45 producteurs soit 5/village	- ADC - Communautés - OP	3 375 000	337 500	Oct. 2014	2 ans
8. Formation des femmes leaders en techniques de construction de foyer amélioré	- 90 femmes leaders soit 10/village	- ADC - Communautés - OP	6 750 000	675 000	Jan. 2014	2 ans
9. Construction de puits villageois	- Arbochi ; - Amdiguémat - Amdagachi ; - Tiléguey ; - Bali ; - Fourdougoul ; - Koutfaré ; - Khinina ; - Hidjer.	- ADC - Communautés - OP	135 000.000	13 500 000	Juin 2014	4 ans
10. Construction de parcs de vaccination	- Arbochi ; - Tiléguey ; - Bali ; - Fourdougoul ; - Koutfaré ; -	- ADC - Communautés - OP	60 000 000	6 000 000	Juin 2014	4 ans
11. Formation des auxiliaires vétérinaires	- 60 auxiliaires soit 6/village et un Férick	- ADC - Communautés - OP	4 500 000	450 000	Juin 2014	2 ans
12. Aménagement et creusage des mares	- Amdiguémat - Amdagachi ; - Tiléguey ; - Bali ;	- ADC - Communautés - OP	150 000 000	15 000 000	Juin 2014	4 ans

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
	- Fourdougoul ;					
13. Création d'un poste vétérinaire	- Arboché	- ADC - Communautés - OP	30 000 000	3 000 000	Janvier 2015	1 an
14. Approvisionnement en produits vétérinaires subventionnés	- Cantonal	- ADC - OP	25 000 000	2 500 000	Juin 2014	4 ans
15. Sensibilisation contre les feux de brousse	- Cantonal	- ADC - Communautés - OP	3000 000	300 000	Jan. 2014	4 ans

2.3. LE DOMAINE ECONOMIE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
1. Aménagement des pistes	- Arbochi-Amdagachi-Tiléguéy-Fourdougou-Koutfaré -	- ADC - Communautés - OP - Opérateurs économiques locaux	18 000 000	1 800 000	Oct. 2014	1 an
2. Octroi de micros crédits aux OP	- 18 OP soit 2/village	- ADC - OP -	27 000 000	2 700 000	Juin 2014	2 ans
3. Construction de magasins de stockage	- Arbochi - Amdagachi - Tiléguéy - Fourdougou - Koutfaré - Bali - Amdiguémat	- ADC - Communautés - OP -	70 000 000	7 000 000	Juin 2014	4 ans
4. Construction d'ouvrage de franchissement	- Arbochi ; - Amdagachi ; - Sabara ; - Hidjélidjé	- ADC - Communautés - OP -			Juin 2014	4 ans
5. Formation des producteurs en techniques de saignée de la gomme arabique	- 45 producteurs soit 5/village	- ADC - OP	3 375 000	337 500	Oct. 2014	2 ans
6. Structuration de la	- Cantonal	- ADC - OP	5 000 000	500 000	Janvier 2015	1an

filière gomme arabique		- Opérateurs économiques				
7. Plaidoyer pour la couverture du canton en réseaux de télécommunication	- Cantonal	- ADC - OP - Opérateurs économiques	1 000 000	100 000	Oct. 2014	1 an
8. Création de marchés hebdomadaires	- Bali	- ADC - Communautés - Opérateurs économiques locaux	1000 000	100 000	Oct. 2014	1 an

2.4. LE DOMAINE DE L'EDUCATION DE JEUNESSE, DE CULTURE ET DU SPORT

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
1. Plaidoyer pour le renforcement des écoles en personnel enseignant	- Cantonal	- ADC - APE -	500 000	50 000	Oct. 2014	4 ans
2. Construction des écoles	- Tiléguey - Amdagachi - Hidjer - Amdiguémat - Arbochi	- ADC - APE - Communautés	150 000 000	15 000 000	Juin 2014	4 ans
3. Renforcement des écoles en matériels didactiques et fournitures scolaires	- Toutes les écoles	- ADC - APE	16 000 000	1 600 000	Oct. 2014	1 ans
4. Création des centres d'alphabétisation	- Amdiguémat ; - Bali ; - Fourdougoul ; - Koutfaré ; - Hidjer - Arbochi	- ADC - Communautés	6 000 000	600 000	Oct. 2014	4 ans
5. Installation des forages dans les structures éducatives	- Tiléguey - Amdagachi - Hidjer - Amdiguémat - Arbochi	- ADC - APE	45 000 000	4 500 000	Juin 2014	4 ans
6. Plaidoyer pour le suivi régulier des	- Cantonal	- ADC - APE -	500 000	50 000	Oct. 2014	4 ans

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
enseignants affectés par l'Inspection Départementale						
7. Renforcement des capacités structurelles, techniques et opérationnelles des APE	- Cantonal	- ADC - APE - -	2 000 000	200 000	Oct. 2014	1 an
8. Plaidoyer pour l'instauration de la cantine scolaire	- Toutes les écoles	- ADC - APE	750 000	75 000	Oct. 2014	1 an
9. Sensibilisation des parents pour la scolarisation des enfants en générale et celle des filles en particulier.	- Cantonal	- ADC - APE	3 000 000	300 000	Oct. 2014	4 ans
10. Appui aux initiatives des jeunes pour le développement à travers l'octroi de micros crédits.	- Cantonal	- ADC, - Organisations des jeunes	27 000 000	2 700 000	Juin 2014	4ans
11. Formations des jeunes dans les domaines de la	- 45 jeunes soit 5/village	- ADC, - Organisations des jeunes	13 500 000	1 350 000	Oct. 2014	4ans

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
menuiserie ; maçonnerie, artisan, mécanique etc.						
12. Aménagement des terrains de sport et renforcement en équipements sportifs.	<ul style="list-style-type: none"> - Tiléguey - Amdagachi - Hidjer - Amdiguémat - Arbochi 	<ul style="list-style-type: none"> - ADC - Communautés - Organisation des jeunes 	18 000 000	1 800 000	Oct. 2014	4 ans

2.5. LE DOMAINE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
1. Construction de barrages, seuils d'épandage.	<ul style="list-style-type: none"> - Saraf - Ouadi Ambarouda (rétention d'eau) - Ouadi Amdiguémat - Ouadi Amrimélé - Ouadi Kifir - Ouadi Afrounta - Ouadi Djoufour - Ouadi Assalaouta 	<ul style="list-style-type: none"> - ADC - Communautés 	150 000 000	15 000 000	Juin 2014	4 ans
2. Conventions pour la mise en défens des zones arborées	<ul style="list-style-type: none"> - Brémati - Hidjer Absouf 	<ul style="list-style-type: none"> - ADC - Communautés 	3 000 000	300 000	Nov. 2014	2 ans
3. Sensibilisation pour la protection de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Cantonal 	<ul style="list-style-type: none"> - ADC - Communautés 	3 000 000	300 000	Juin 2014	4 ans
4. Production de 5000 plants et plantation/reboisement des zones déboisées	<ul style="list-style-type: none"> - Arbochi 	<ul style="list-style-type: none"> - ADC - Communautés 	25 000 000	2 500 000	Juin 2014	2 ans
5. Formation en techniques de production et d'installation des pépinières	<ul style="list-style-type: none"> - 27 producteurs soit 3/village 	<ul style="list-style-type: none"> - ADC - OP - Communautés 	2 025 000	202 500	Juin 2014	1 an

2.6. LE DOMAINE AFFAIRES SOCIALES ET GENRE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable	Durée
1. Plaidoyer pour la prise en charge socio-sanitaire des femmes enceintes et mères allaitantes	- Cantonal	- ADC - Communautés	3 000 000	300 000	Juin 2014	4ans
2. Plaidoyer pour la création des Centres Nutritionnels Supplémentaire CNS/Centres Nutritionnels Ambulatoires (CNA)	- Arbochi - Tiléguey - Koutfaré	- ADC - Communautés	3 000 000	300 000	Juin 2014	4ans
3. Appui aux initiatives féminines de développement (AGR) à travers l'octroi de micros crédits	- 27 OP féminines soit 3/village	- ADC - OP féminines	40 500 000	4 050 000	Juin 2014	4ans

4. Sensibilisation pour l'alphabétisation des femmes	- Cantonal	<ul style="list-style-type: none"> - ADC - Communautés - OP féminines 	3000 000	300 000	Juin 2014	4ans
--	------------	--	----------	---------	-----------	------

V MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE, DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS

5.1 MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

Les actions de développement identifiées et planifiées dans ce document de référence ne peuvent être mises en œuvre sans la participation effective et active des communautés concernées.

C'est ainsi que pour une forte implication de ces communautés dans la mise en œuvre de ces actions, il a été jugé utile de mobiliser les Organisations de Société Civiles de base à savoir les groupements, les unions de groupements, les fédérations et associations etc.

Elles doivent jouer le rôle d'éclaireur à travers la mobilisation sociale, la mobilisation des ressources matérielles et financières ; elles sont porteuses des actions à mettre en œuvre.

Au-delà de ces structures, les services techniques déconcentrés de l'Etat, les Programme et Projets, les entreprises privées de construction ou d'autres prestations (les bureaux d'étude) sont associés à la mise en œuvre.

Les services techniques à travers le CDA sont chargés d'apporter des appuis techniques dans l'identification, l'élaboration, l'exécution et le suivi des projets issus du PDL. Ils orientent les actions conformément aux normes et principes ou règlements en vigueur.

Les partenaires au développement tels les Agences internationales, les ONG et autres partenaires participent à la mise en œuvre à travers le financement des actions ou l'exécution directe des projets, le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des communautés etc.

Les prestations des bureaux d'études sont souvent sollicitées pour leurs expertises dans le domaine des études, d'audite, d'évaluation technique, le renforcement des capacités techniques des bénéficiaires etc.

Quant aux entreprises de construction peuvent être sollicitées dans la réalisation des ouvrages communautaires.

5.2 STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME

Le pilotage et le suivi du programme se fera par le truchement des structures locales.

En effet, le canton dispose d'un organe de prise de décisions qui est l'Assemblée Générale ; elle est souveraine et ses décisions sont exécutoires.

L'exécution des décisions sinon des actions de développement pour se rapporter au contexte de la mise en œuvre du PDL, se fait les OSC sous la coordination de l'organe de pilotage de l'ADC qui est le CCD.

Le CCD pilote et suit le programme par l'intermédiaire des comités de gestion mis en place à cet effet.

Le Comité de Gestion rend compte à l'Association Villageoise de Développement (AVD), qui à son tour rend compte au CCD ; le CCD est à son tour redevable à l'AG cantonales via l'ADC.

Le CCD participe au processus de financement et d'Attribution des marchés ; il vérifie la qualité de la prestation, la gestion de fonds alloués aux l'action mises en œuvre, réceptionne les ouvrages etc.

5.3 PLANNING ANNUEL DE TRAVAIL

5.3.1 Le domaine de santé, d'eau et d'assainissement

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires (FCFA)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Réalisation de forages équipés de pompes à motricité humaine	<ul style="list-style-type: none"> - Fourdougou 1 - Koutfaré - Amdagachi - Tiléguey - Bali - Hidjer - Arbochi 	<ul style="list-style-type: none"> - ADC - Communes 	40 000 000	4 000 000	36 000 000	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD	Juin 2014	3ans

<p>2. Formation de femmes accoucheuses</p>	<p>- 27 femmes</p>	<p>- ADC - Communa utés</p>	<p>2 025 000</p>	<p>202 500</p>	<p>1 822 500</p>	<p>ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD UNICEF</p>	<p>Nov. 2014</p>	<p>1 a n</p>
<p>3. Création et construction de dispensaires</p>	<p>- Amdagachi - Tiléguey</p>	<p>- ADC - Communa utés - District sanitaire</p>	<p>70 000 000</p>	<p>7 000 000</p>	<p>63 000 000</p>	<p>ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD UNICEF</p>	<p>Juin 2014</p>	<p>2 a n s</p>

<p>4. Sensibilisation pour l'adoption des pratiques d'hygiène et assainissement.</p>	<p>- Cantonal</p>	<p>- ADC - OSC - Communalités</p>	<p>3 000 000</p>	<p>300 000</p>	<p>2 700 000</p>	<p>ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD UNICEF</p>	<p>Juin 2014</p>	<p>4 ans</p>
--	-------------------	---	------------------	----------------	------------------	---	------------------	--------------

5.3.2 Le domaine Agriculture/ Elevage

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires (FCFA)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Acquisition de matériels et intrants (semences variées et adaptées) agricoles	- Cantonal	- ADC - OP	65 000 000	6 500 000	58 500 000	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD	Mai 2014	3 ans
2. Organisation des campagnes d'information et de sensibilisation sur les modalités d'exploitation de nouveaux champs	- Cantonal	- ADC - OP - Service de protection de l'environnement	3 000 000	300 000	2 700 000	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD	Mai 2014	2 ans

3. Construction en série de seuils d'épandage	<ul style="list-style-type: none"> - Vallée d'Arfoul - Hidjer 	<ul style="list-style-type: none"> - ADC - Communautés - OP 	70 000 000	7 000 000	63 000 000	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD	Jan. 2014	2 ans
4. Délimitation des couloirs de transhumance .	<ul style="list-style-type: none"> - Amdiguemat -Amdagachi-Bali - Amdagachi-Bali - Tiléguéy-Bali - Tiléguéy-Fourdougoul 	<ul style="list-style-type: none"> - ADC - OP 	80 000 000	8 000 000	72 000 000	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD	Juin 2014	4 ans

5.3.3 Le domaine Economie

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires (FCFA)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Aménagement des pistes	- Arbochi-Amdagachi-Tiléguey-Fourdougou-Koutfaré -	- ADC - Communautés - OP - Opérateurs économiques locaux -	18 000 000	1 800 000	16 200 000	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD PAM	Oct. 2014	1 an
2. Octroi de micros crédits aux OP	- 18 OP soit 2/village	- ADC - OP -	27 000 000	2 700 000	24 300 000	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD	Juin 2014	2 ans

3. Construction de magasins de stockage	<ul style="list-style-type: none"> - Arbochi - Amdagachi - Tiléguey - Fourdougou - Koutfaré - Bali - Amdiguémat 	<ul style="list-style-type: none"> - ADC - Communautés - OP - 	70 000 000	7 000 000	63 000 000	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD	Juin 2014	3 ans
4. Construction d'ouvrage de franchissement	<ul style="list-style-type: none"> - Arbochi ; - Amdagachi ; - Sabara ; - Hidjélidjé 	<ul style="list-style-type: none"> - ADC - Communautés - OP - 				ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD	Juin 2014	4 ans

5.3.4 Le domaine de l'Education de Jeunesse, de Culture et du Sport

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires (FCFA)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Plaidoyer pour le renforcement des écoles en personnel enseignant	- Cantonal	- ADC - APE -	500 000	50 000	450 000	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD	Oct. 2014	4 ans
2. Construction des écoles	- Tiléguey - Amdagachi - Hidjer - Amdiguémat - Arbochi	- ADC - APE - Communautés	150 000 000	15 000 000	135 000 000	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD UNICEF	Juin 2014	4ans

<p>3. Renforcement des écoles en matériels didactiques et fournitures scolaires</p>	<p>- Toutes écoles</p>	<p>- ADC - APE</p>	<p>16 000 000</p>	<p>1 600 000</p>	<p>14 400 000</p>	<p>ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD UNICEF</p>	<p>Oct. 2014</p>	<p>2ans</p>
<p>4. Création des centres d'alphabétisation</p>	<p>- Amdiguémat ; - Bali ; - Fourdougoul ; - Koutfaré ; - Hidjer - Arbochi</p>	<p>- ADC - Communautés</p>	<p>6 000 000</p>	<p>600 000</p>	<p>5 400 000</p>	<p>ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD</p>	<p>Oct. 2014</p>	<p>4ans</p>

5.3.5 Le domaine Gestion des Ressources Naturelles

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires (FCFA)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Construction de barrages, seuils d'épandage.	<ul style="list-style-type: none"> - Saraf - Ouadi Ambarouda (rétention d'eau) - Ouadi Amdiguémat - Ouadi Amrimélé - Ouadi Kifir - Ouadi Afrounta 	<ul style="list-style-type: none"> - ADC - Communautés 	150 000 000	15 000 000	135 000 000	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD	Juin 2014	5 ans
2. Conventions pour la mise en défens des zones arborées	<ul style="list-style-type: none"> - Brémati - Hidjer Absouf 	<ul style="list-style-type: none"> - ADC - Communautés 	3 000 000	300 000	2 700 000	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD	Nov. 2014	3 ans

<p>3. Sensibilisation pour la protection de l'environnement</p>	<p>- Cantonal</p>	<p>- ADC - Communités</p>	<p>3 000 000</p>	<p>300 000</p>	<p>2 700 000</p>	<p>ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD</p>	<p>Juin 2014</p>	<p>4 ans</p>
<p>4 Production de 5000 plants et plantation/reboisement des zones déboisées</p>	<p>- Arbochi</p>	<p>- ADC - Communités</p>	<p>25 000 000</p>	<p>2 500 000</p>	<p>22 500 000</p>	<p>ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD</p>	<p>Juin 2014</p>	<p>2 ans</p>

5.3.6 Le domaine Affaires Sociales et Genre

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires (FCFA)	Le (s) partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Plaidoyer pour la prise en charge socio-sanitaire des femmes enceintes et mères allaitantes	- Cantonal	- ADC - Communautés	3 000 000	300 000	2 700 000	ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD UNICEF	Juin 2014	4ans

<p>2. Plaidoyer pour la création des Centres Nutritionnels Supplémentaire CNS/Centres Nutritionnels Ambulatoires (CNA)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Arbochi - Tiléguey - Koutfaré 	<ul style="list-style-type: none"> - ADC - Communautés 	<p>3 000 000</p>	<p>300 000</p>	<p>2.700 000</p>	<p>ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD UNICEF</p>	<p>Juin 2014</p>	<p>4ans</p>
<p>3. Appui aux initiatives féminines de développement (AGR) à travers l'octroi de micros crédits</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 27 OP féminines soit 3/village 	<ul style="list-style-type: none"> - ADC - OP féminines 	<p>40 500 000</p>	<p>4 050 000</p>	<p>36 450 000</p>	<p>ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD</p>	<p>Juin 2014</p>	<p>4ans</p>

<p>4. Sensibilisation pour l'alphabétisation des femmes</p>	<p>- Cantonal</p>	<ul style="list-style-type: none"> - ADC - Communautés - OP féminines 	<p>3000 000</p>	<p>300 000</p>	<p>2 700 000</p>	<p>ETAT IRW COOPI PADL II PROADEL II BCI ACORD</p>	<p>Juin 2014</p>	<p>4ans</p>
---	-------------------	--	-----------------	----------------	------------------	--	------------------	-------------

CONCLUSION

Le présent PDL constitue un document de référence susceptible d'orienter le développement du canton car il prend en compte les contraintes, atouts, potentialités et aspirations des communautés locales. Il doit servir de guide pour les interventions de développement du canton. C'est le produit concerté des communautés et gage de l'amélioration des conditions socioéconomiques des communautés concernées.

ANNEXES

Listes des membres du Bureau Exécutif de l'ADC du canton Birguit

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Sexe	Contact	Observations
01	HASSAN MAHADJIR	Président			
02	ABDOULAYE BRAHIM	Vice-président			
03	OUMAR HASSAN	Secrétaire Général			
04	ADOUM MATAR	Secrétaire Générale adjointe			
05	SABILA ABAKAR	Trésorière générale	F		
06	MADINA MOUMINE	Trésorière générale Adjoint	F		
07	HAROUN AHMAT	Chargé de matériels			Pasteur
08	AWADA SININE	Chargé de matériels Adjoint			
09	HAMIT ISSAKHA	1 ^{er} Conseiller			
10	ACHAMMA ZAKARIA	2 ^{ème} Conseiller			
11	MOUSSA SALEH	3 ^{ème} Conseiller			
12	ABDELAZIZ ABDELRASSOUL	1 ^{er} commissaire aux Comptes			Pasteur
13	AWADA HISSEIN	2 ^{ème} Commissaire aux Comptes			

Commissions thématiques

Commission Education/Jeunesse/Culture/Sport

N°	Nom et Prénoms	Sexe	Contact	Observations
01	SOSSAL SOULEYMANE			
02	KAMIS ISSA			
03	YOUSSOUF MAHAMAT			
04	SEID MOUSSA			

Commission Economie

N°	Nom et Prénoms	Sexe	Contact	Observations
01	OUMAR ADAM			
02	AWAD DAOUD			
03	ISSA BARH			
04	ABDOULAYE SAKAHIR			

Commission Santé/Eau /Assainissement

N°	Nom et Prénoms	Sexe	Contact	Observations
01	AHMAT MAHAMAT			
02	MAHAMAT SALEH ALI			
03	ISSAKA MAHAMAT			
04	MOUSSA BARH			

Commission Agriculture/Elevage /Gestion des Ressources Naturelles

N°	Nom et Prénoms	Sexe	Contact	Observations
01	MAHAMAT ABAKAR			
02	NAZAL AHMAT			
03	IBRAHIM YOUNOUS			
04	AWAD YOUSOUF			

Commission Affaires sociales/Genre

N°	Nom et Prénoms	Sexe	Contact	Observations
01	AMGOSS SALEH			
02	KAMISSE TOM			
03	HALIME MATAR			
04	HALIME HASSAN			

Commission Gouvernance/Paix /Sécurité

N°	Nom et Prénoms	Sexe	Contact	Observations
01	MATAR ABDELKERIM			
02	YOUSOUF ABDELKERIM			
03	DJAFFAL SAKAHIR			
04	ZAKARIA HAROUN			